66e ANNEE (7e SÉRIE) Nº 17 26 AVRIL 1956

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique
Directeur

R. DESVOYES
Chanoine honoraire de Langres
Codirecteur

L'APOSTASIE DES CATHOLIQUES ANGLAIS SOUS ELIZABETH TUDOR

Il n'est pas facile de donner une idée claire du triomphe de la Réforme en Angleterre [1]. Selon le professeur Trevelyan, il ne faut pas se représenter les catholiques et les protestants comme deux partis nettement définis et séparés par un fossé infranchissable. On risquerait de ne pas comprendre la direction que prit la Réforme avant la fin du règne d'Elisabeth. L'opinion évoluait, elle n'était pas encore formée. Tant les honnêtes gens que les opportunistes ne cessaient de modifier leur façon de voir, bien peu avaient, dans leur corps de doctrine, cette stabilité qu'exigèrent plus tard catholiques et protestants.

Le gouvernement d'Elisabeth soumit la religion catholique à un « régime d'inanition ». Au début du règne, les évêques catholiques furent arrêtés et déposés [2]. L'absence d'épiscopat priva les fidèles de direction. Ils ne purent s'approcher des sacrements qu'avec bien des difficultés.

Mais jusqu'à quelle époque pouvait-on espérer une renaissance catholique et quand faut-il regarder comme inévitable le triomphe du protestantisme ? Il est difficile de fixer une date précise. Certains parlent des deux premières années du règne : c'est alors que les *Actes d'Uniformité* et de *Suprématie* furent enregistrés dans le Code (1559) [3]. D'autres pensent que l'événement décisif fut la défaite de l'Armada, en 1588. Dans son ouvrage *The English Recusants*, le Dr Brian Magee estime que l'exécution de Marie Stuart (1587) devrait être considérée comme un tournant décisif au point de vue religieux. On pourrait admettre qu'il y eut possibilité d'un renouveau catholique jusqu'à l'exécution de Charles Ier (1649), et même, selon Hilaire Belloc, jusqu'à la fuite de Jacques II Stuart (1688).

Pour nous, le tournant de l'histoire religieuse se situe entre 1560 et 1570 ; c'est au cours de cette période que furent établis les fondements du triomphe protestant. Ironie des choses ! La responsabilité en doit, je crois, être attribuée au roi d'Espagne, Philippe II. Comme l'a dit un historien exact et impartial, « la Réforme en Angleterre trouva en lui son meilleur soutien » [4].

De 1559 à 1570, le système religieux, fondé sur l'Acte d'Uniformité, était si précaire que toute démarche énergique du Saint-Siège ou des puissances catholiques aurait, à n'en pas douter, fait pencher la balance en faveur du catholicisme, et peut-être même, amené la déposition d'Elizabeth. Au point de vue religieux, l'histoire d'Angleterre et même l'histoire du monde auraient été profondément modifiées.

C'est Philippe II qui s'opposa à l'action de la papauté et qui refusa d'agir. Les conséquences de cette attitude sont maintenant historiquement certaines. Non seulement il empêcha l'entrée en Angleterre des légats pontificaux, Parpaglia et Martinengo, mais il réussit à faire retarder de plus de dix ans l'excommunication de la reine. Lorsque la sentence fut portée en 1570, il était trop tard. Le gouvernement d'Elizabeth avait acquis une position trop solide pour que le catholicisme gardât aucun espoir. Les catholiques luttèrent courageusement. Les missionnaires et les martyrs donnèrent leurs labeurs et leur sang, mais ils ne purent jamais regagner les positions abandonnées au cours des premières années du règne.

La Décade cruciale

Pendant cette période le culte divin avait subi en Angleterre un profond changement. On voyait disparaître des coutumes séculaires, tandis que l'usage du Prayer-Book anglican s'implantait de plus en plus. C'est par l'apostasie des fidèles qu'on arrivait à faire triompher l'Eglise établie.

L'Acte d'Uniformité mit les catholiques en face d'un grave dilemme et un grand nombre d'entre eux céda à la pression constante et tenace du gouvernement, lequel se couvrit d'excuses spécieuses. Ils capitulèrent et abandonnèrent leurs principes pour assister aux offices des hérétiques. Il ne s'agit pas d'une apostasie soudaine et spectaculaire. Les défections se produisirent progressivement, mais elles allèrent en s'accumulant. La bataille était définitivement perdue.

L'historien allemand A. Meyer a placé la question sous son vrai jour :

« En grande majorité, les catholiques furent abandonnés à eux-mêmes sans aucun lien pour les rattacher à leur Eglise. Incontestablement, la longue histoire des souffrances des catholiques compte des périodes beaucoup plus dures que ces douze années du règne

[1] Nous avons publié dans l'*Ami* du 23 septembre 1954 (p. 560-567) un article de M. le chanoine Cristiani sur « *L'Eglise d'Angleterre sous Elisabeth de 1558 à 1563* ». Il présentait l'action de la reine, de son gouvernement et des évêques. On trouvera, ici, une présentation de l'attitude des catholiques en face de cette action. (*N. d. l. R.*)

[2] Trevelyan, *History of England*, p. 297.

[3] Cf. *Ami*, loc. cit., p. 564.

[4] C. G. Bayne, *Anglo-Roman Relations* (1558-1565), p. 224.

d'Elizabeth, mais les catholiques ne se sentirent jamais aussi seuls, ni aussi totalement coupés de toute communication avec Rome que durant les sept années qui s'écoulèrent entre la fin du concile de Trente et l'excommunication de la reine. Ni le pape, ni le concile, ni l'Empereur, ni le roi d'Espagne ne leur envoyèrent un prêtre. Qui eût jamais cru que jusqu'en 1570, le Saint-Siège aurait fait si peu de choses pour ramener à la foi cette île qui lui était restée si attachée ? »[5]

Les catholiques n'apostasièrent donc pas soudainement et de propos délibéré, mais ils se laissèrent aller à des compromis silencieux avec leur conscience. Ils firent des efforts héroïques pour se dispenser de l'obligation d'assister aux offices anglicans et pour éviter de sombrer dans l'apostasie générale. Plus tard, ils refusèrent d'accepter les décisions qui condamnaient leur manière d'agir et s'obstinèrent à résister aux interdictions portées par l'autorité ecclésiastique. Mais l'habitude se prit. Un petit nombre seulement écouta la voix des missionnaires qui leur furent envoyés par la suite. Encore quelques années et l'on aboutira à la défection de familles entières.

Dans une lettre datée de 1580, le cardinal Allen nous donne un aperçu de l'ensemble de la situation. Il relate ses expériences dans le Lancashire, où il avait dû séjourner, de 1562 à 1565, pour raison de santé. En grand nombre, gentilshommes et propriétaires terriens se laissèrent convaincre par sa parole et par son exemple ; ils comprirent que, seule, l'Eglise catholique possédait la vérité. Mais ils en étaient venus à partager la vie religieuse des Anglicans : prêches, communions, offices, lectures. Et Allen eut grand peine à les faire renoncer à cette coutume. De nombreux laïcs entendaient la messe en secret, puis, en toute tranquillité de conscience, ils assistaient au service anglican et participaient même à la communion. De plus, des prêtres, tout en célébrant la messe clandestinement, n'en présidaient pas moins le culte anglican. On pouvait, disaient-ils, faire ce geste de soumission aux autorités civiles, pourvu qu'on adhérât intérieurement à la vraie foi[6].

Nous trouvons la confirmation de ces faits dans un document italien publié en 1590. Les Catholiques, nous dit l'auteur, assistaient au service officiel, et certains d'entre eux estimaient que, pour ne pas y participer réellement, il suffisait d'arriver au temple avant les hérétiques et de se refuser à partir en leur compagnie. Après avoir communié « à la cène calviniste », ou s'être fait inscrire à la secte, ils assistaient à la messe, et après avoir été nourris du pain ordinaire de Calvin, ils profanaient par un sacrilège le Corps du Christ. Bref, ils servaient en même temps le Christ et Baal. « Ils consentent à ce que les ministres hérétiques baptisent leurs enfants et bénissent leur mariage, et, ce faisant, ils n'éprouvent aucun scrupule, car, soit par ignorance, soit par crainte, presque tous les prêtres demeurés en liberté dans le Royaume approuvent cette conduite »[7].

Si les Catholiques acceptaient si facilement d'assister au culte anglican, beaucoup s'arrangeaient pour éviter d'y recevoir la communion. Certains dissimulaient leur abstention grâce à un ministre complaisant. Leur situation de fortune permettait à certains, comme à sir John Bourne ou au vicomte Montaigu, un changement de résidence le Samedi saint, sans être inscrits, ni dans une paroisse, ni dans une autre. Parlant de Bourne, autrefois catholique convaincu et secrétaire de Marie Tudor, Sandys, évêque de Worcester, disait en 1563 que « s'il était interrogé en justice pour savoir quand et où il a reçu la communion, il en ressortirait, je crois, qu'il ne l'a pas reçue depuis l'avènement de sa Majesté la Reine, car, au moment de Pâques, il a coutume de s'y dérober en se rendant d'une de ses maisons dans une autre. »

D'autres s'abritaient derrière une rubrique du *Prayer Book* qui interdisait aux ministres d'admettre à la table sainte, non seulement ceux dont l'existence était notoirement scandaleuse, mais aussi les fidèles divisés par la discorde et par la haine. En affichant, vis-à-vis de tel ou tel voisin, une attitude « contraire à la charité », ils trouvaient ainsi une excuse pour ne pas communier avec les Anglicans.

Les Papistes d'Eglise

On appelait les Catholiques qui assistaient aux offices anglicans *Church Papists*, c'est-à-dire Papistes qui vont à l'Eglise. Ils participaient au culte officiel pour satisfaire aux exigences de la loi, mais leur sympathie allait au papisme. Un contemporain nous les présente spirituellement :

« Un Papiste partage sa religion entre sa conscience et sa bourse. En allant à l'église, ce n'est pas Dieu qu'il sert, mais le Roi. La crainte de la loi lui fait arborer le signe de l'Evangile ; il préfère garder sa place plutôt que de sauver son âme. Il est attaché au catholicisme, mais plus encore à sa fortune et, s'il n'est pas sans craindre les bulles pontificales, il redoute surtout l'appariteur. Une fois par mois, il se présente au temple où sa présence est destinée à sauver sa liberté. Il s'agenouille avec les fidèles, mais dans son cœur, il prie Dieu de lui pardonner ses péchés. Il est forcé d'écouter le prêche jusqu'au bout, mais il enfonce son chapeau jusqu'aux yeux et, par ses froncements de sourcils, il semble vouloir hâter la péroraison. Rentré chez lui, il n'oublie pas de réparer sa faute en disant du mal du prédicant.

« Le triomphe de sa subtilité consiste à recevoir la communion ; pour cela il n'est jamais à court de mauvaises raisons. Soyez sûr qu'à Pâques il est « out of charity ». Il ferait un mauvais martyr, mais un bon voyageur ; il ne saurait s'écarter du bon chemin... sa conscience est si large, et il trouverait à Constantinople quelque restriction mentale qui lui permettrait de se

[5] A. Meyer, *England and Catholic Church under Queen Elizabeth*, p. 67-70.

[6] ... « C'est très difficile en Angleterre parce que les lois sont sévères, et parce que les catholiques sont punis de prison et de diverses sanctions ; et aussi parce que, sous l'influence de la peur, ils se sont laissé aller à cette habitude. A tel point que des laïcs bien intentionnés, par ailleurs fermes dans leur foi, et tout prêts à assister à la messe, quand ils le peuvent, fréquentent les églises protestantes et assistent aux offices schismatiques ; ils vont même parfois jusqu'à recevoir la communion ; mais beaucoup de prêtres, après avoir offert la messe en secret, célèbrent publiquement les offices hérétiques et commettent ainsi la très grande faute de mêler le calice du Seigneur au calice du diable. Ils agissent ainsi parce qu'ils ont l'opinion erronée qu'il suffit d'adhérer intérieurement à la foi, tout en obéissant au gouvernement dans les actions extérieures. » (Le texte latin intégral se trouve dans l'ouvrage de T. F. Knox : *Letters and Memorials of Cardinal Allen*, page 56).

[7] A. Meyer, *op. cit.*, p. 57, n. 1.

faire circoncire. Sa femme est d'une piété plus ardente, donc plus coûteuse et il retranche sur ses atours ce qu'elle lui coûte par sa religion » [8].

Naturellement, il ne s'agit pas là d'un tableau complet. Certains, dont nous possédons les témoignages, refusèrent à tout prix de participer au culte nouveau. Mais la plupart de ces témoignages datent d'après 1570. L'excommunication d'Elizabeth rendait alors la situation beaucoup plus claire.

Dans une lettre adressée à Rome, le Père Persons mentionne plusieurs catholiques qui préférèrent subir la persécution plutôt que d'entrer dans un temple pendant le service. Il cite ainsi le cas d'un garçon qui se crut excommunié parce qu'il avait, à son insu, assisté à un mariage anglican [9].

Néanmoins durant la première décade du règne, la situation était loin d'être claire, aussi certains misaient-ils sur deux tableaux et se trouvaient-ils dans une situation qui, par la suite, eût été impossible.

Il y avait, naturellement, beaucoup de raisons de caractère temporel qui poussaient les Papistes à adopter cette politique de compromis. Tout d'abord, ils manquaient de guides sûrs. En déposant les évêques, on avait supprimé la hiérarchie et en exigeant le serment de Suprématie, on avait privé le clergé paroissial de ses meilleurs sujets. Bien des catholiques n'avaient personne à qui s'adresser pour demander un secours spirituel ou un avis en matière de conscience. Fait naturel peut-être, mais cependant bien significatif, ce sont des gentilshommes, des propriétaires terriens, qui furent les premiers à louvoyer : la dissidence leur aurait coûté trop cher. Au début du règne, la persécution était relativement bénigne ; elle pouvait cependant être dure et même aboutir à un emprisonnement illimité [10]. N'oublions pas non plus l'habitude, très forte en Angleterre au XVIe siècle, d'obéir aveuglément à la loi civile. Les avis étaient partagés. On réalisait mal la profondeur des questions mises en jeu. Résultat inévitable : les catholiques tièdes trouvaient moyen d'excuser, sinon de justifier leur façon d'agir et préparaient ainsi la voie à l'influence croissante du mauvais exemple.

Le clergé lui-même trouvait des compromis. Citons le Dr Alban Langdale, prêtre instruit, qui demeurait chez le vicomte Montagu et le P. Johnson, dont l'opinion était tenue en haute estime : ils jugeaient qu'il n'y avait pas de faute à se rendre à l'église protestante pour éviter la persécution. Il suffisait de protester que par là on voulait simplement faire acte de soumission [1]. Quelques-uns allaient même plus loin, comme Robert Pursglove, évêque suffragant de Hull, révoqué par Elizabeth, qui soutenait ouvertement le conformisme extérieur [2]. En 1588, Thomas Langdale n'était pas le seul à affirmer « comme beaucoup de prêtres schismatiques le font encore, qu'en des circonstances aussi difficiles, il était licite, non seulement d'aller au temple sans protestation, mais aussi de participer à la cène protestante » [3].

En fait, l'opinion n'était pas unanime et, pour compléter la tragédie, les deux premières années du règne — années décisives — s'écoulèrent sans que l'autorité ecclésiastique se prononçât nettement. On n'a pas suffisamment insisté sur ce point. Lorsque Pie V excommunia la reine, en 1570, il était déjà trop tard. Or cette décision, nous l'avons dit, avait été retardée par Philippe II lui-même qui avait également empêché les envoyés pontificaux, Parpaglia et Martinengo, de pénétrer en Angleterre [4].

A la recherche d'une direction

Quoi qu'il en soit, les laïcs firent la première démarche pour obtenir que l'Église se prononçât de façon définitive sur la question de l'assistance des catholiques aux offices anglicans. Un groupe de gentilshommes adressa une pétition au Concile de Trente ; après avoir exposé les circonstances, ils demandaient qu'une décision fût prise. On en fit deux exemplaires, l'un fut confié à l'ambassadeur d'Espagne à Londres, La Quadra, et l'autre à l'ambassadeur du Portugal.

La Quadra jugea que Rome disposait d'une documentation plus sûre que celle du Concile ; il

[8] Cité par Birt, *The Elizabethan Religions Settlement*, p. 52. Voir aussi Magee, *The English Recusants*, p. 2.

[9] « Trompé par une supercherie de ses amis, un garçon d'une dizaine d'années fit partie du cortège à un mariage célébré dans une église protestante. Ses camarades le traitèrent de schismatique : il se mit à pleurer, inconsolable. Quelques jours plus tard il me rencontra par hasard ; il courut vers moi, se jeta à mes pieds et me supplia avec larmes d'entendre sa confession, promettant qu'il endurerait tous les tourments plutôt que de commettre à nouveau un si grand péché. Et je ne mentionne pas les faits innombrables de ce genre. »

D'un autre côté, Persons insiste sur le fait que les premières années du règne furent marquées par de nombreuses défections sur ce point. « Car, ajoute-t-il au commencement du règne de cette Reine, alors qu'on ne se rendait pas bien compte du danger du schisme, tous les catholiques sans distinction fréquentèrent leurs églises pendant dix ans. Mais cette feinte n'était pas suffisante aux yeux des anglicans ; ils exigeaient des serments pour engager la foi des catholiques et ils voulaient qu'ils participassent à la communion. Les catholiques le remarquèrent et, avec prudence et piété, ils se séparèrent totalement des anglicans. Après cette période il y eut une abondante moisson d'âmes et on peut ainsi constater combien leur zèle fut agréable à Dieu. »

(Lettre de Persons au Recteur du collège anglais de Rome, 17 novembre 1580. *Cath. Record Society*, vol. XXXIX, p. 58, 59).

[10] Bayne, *op. cit.*, p. 176, n. 35.

[1] *Cath. Record Society*, vol. II, 28, 61, 1878 ; IV, 4.

[2] Au début du dernier schisme, R. Pursgrove s'écarta beaucoup du droit chemin et n'y revint jamais entièrement. A tel point que des catholiques le considéraient comme schismatique. Ils estimaient qu'au lieu d'accomplir son devoir, il se montrait un novateur scandaleux, qui contribuait à la perte de beaucoup d'âmes attirées au schisme par son exemple. Il avait plus de craintes des lois temporelles que d'ardeur à remplir ses devoirs envers Dieu. » (Manuscrit conservé au séminaire d'Oscott, et cité par Bayne, Appendice 45).

[3] *Ibid.*, p. 290.

[4] En 1560, Philippe II semble craindre que la France ne soit chargée de déposer Elizabeth. En 1561, il s'oppose à la mission de Martinengo, parce qu'il craint d'être chargé, comme fils aîné de l'Église, de conquérir l'Angleterre, en exécution de la sentence pontificale. Or il n'y était pas préparé. (Cf. Bayne, *Anglo-Roman Relations*, p. 50, 120 ; Pollen, *English Catholics in the Reign of Queen Elizabeth*, p. 67, 68). On trouve dans Gachard, *Correspondance de Marguerite d'Autriche avec Philippe II*, 1, n° 48, p. 204, 208, un exposé très clair du point de vue personnel de Philippe II, tel qu'il l'explique à La Quadra et à la duchesse de Parme.

Cf. aussi « *L'Eglise d'Angleterre sous Elizabeth de 1558 à 1563* », par L. Cristiani dans *l'Ami du Clergé*, 23 septembre 1954, notamment p. 566-567. (Note du traducteur).

envoya donc son exemplaire à l'ambassadeur d'Espagne, à Rome, pour qu'il le soumît au Pape. Et il envoya une lettre, datée de Londres (7 août 1562), qui fit connaître de façon intéressante sa manière d'envisager la situation et qui suggère clairement qu'il espérait pour les Anglais la permission d'assister aux offices anglicans. Dans ce but il ne se faisait pas scrupule de dépasser les limites de la vérité objective.

Il déclarait à son collègue romain qu'il s'agissait d'un cas nouveau et anormal, d'où la difficulté de résoudre la question d'après les règles ordinaires du droit canon, sur les relations des catholiques avec les hérétiques et les excommuniés. Sous peine de mort, disait-il, sans beaucoup de considération pour la vérité, chacun devait vivre en Angleterre comme un hérétique.

Sans aucun souci de la vérité, il ajoutait que ceux qui allaient au temple pouvaient se contenter d'assister à la *Common Prayer*. Celle-ci ne contenait ni hérésie, ni impiété ; elle consistait en prières empruntées à l'Eglise catholique. On se contentait seulement de ne pas mentionner les mérites et l'intercession des Saints. Donc, si l'on mettait à part la question de la dissimulation et du mauvais exemple, le fait d'assister à ces offices n'était pas intrinsèquement mauvais. Il s'agissait uniquement d'une assistance passive et il n'était pas question de recevoir la communion. La Quadra concluait qu'il n'avait pu résoudre le cas de façon définitive et que le pape devait se prononcer. Il admettait pourtant qu'une réponse générale pouvait difficilement trancher tous les cas particuliers [5].

La réponse de Rome

Avec la pétition anglaise, dont le texte ne nous est pas parvenu, Vargas, l'ambassadeur espagnol à Rome, présenta peut-être la lettre de La Quadra. Nous pouvons le supposer car la réponse romaine fait allusion à la sentence de mort prononcée contre les dissidents. Or il est probable que la demande ne mentionnait pas la peine capitale qui, jusqu'ici, n'était pas en vigueur, mais il en est certainement question dans la lettre de l'ambassadeur d'Espagne. En tous cas, la pétition fut présentée à l'Inquisition, dont le président était le cardinal Ghislieri, le futur Pie V. Les inquisiteurs refusèrent de façon absolue toute autorisation de participer au culte hérétique, sous quelque forme qu'ils se présente. Après avoir formulé cette interdiction ils faisaient ressortir qu'en l'occurrence il ne s'agissait pas seulement de communication avec les hérétiques. Assister à leurs offices, c'était faire publiquement profession de leur vie et de leurs erreurs. En effet, il est clair que ceux qui assistaient à ces offices le faisaient pour être considérés comme hérétiques et échapper ainsi aux pénalités imposées aux catholiques [6].

Il importe de souligner ce point, car aujourd'hui on nous convie fréquemment à nous unir aux prières des non-catholiques. N'oublions pas qu'à l'heure actuelle, les circonstances sont bien différentes. Dans l'Angleterre du XVIe siècle cette *communicatio in sacris* était l'équivalent d'une apostasie et le gouvernement d'Elizabeth l'admettait comme tel. Le Père Pollen l'écrivait il y a longtemps déjà et il est encore bon de citer ce passage : « Le *Settlement* imposé par la reine reposait sur la participation du peuple au culte hérétique. C'était là non seulement une *participatio in sacris* (ce qui n'implique pas nécessairement la renonciation à la foi catholique), mais aussi, par la force des circonstances, c'était son adhésion au système religieux établi par la monarchie des Tudor ; c'était participer à un effort tyrannique pour mettre le Roi avant Dieu, non seulement dans son propre cœur mais dans la conscience de tout le Royaume » [7].

L'attitude des autorités romaines ne faisait donc pas de doute. Maitland l'a fort bien dit ; on prétendait alors que le contraire pouvait servir d'excuse à cette manière d'agir : « Pie V, le conciliateur, ne veut pas en entendre parler. S'il s'agit de choisir entre l'Eglise et la potence, c'est la potence qu'il faut choisir. »

Qu'advint-il de cette réponse ? Il semble que La Quadra l'ait reçue en novembre 1562. Il fut sans doute déçu par sa fermeté et il hésita sur la ligne de conduite à suivre. En bon ambassadeur, il consulta son maître. Il pourrait, suggérait-il, communiquer verbalement cette réponse à quelques prêtres dignes de confiance ; on leur ferait également connaître certaines autorisations contenues dans le document, mais il faudrait éviter soigneusement de laisser par écrit quelque chose qui puisse tomber aux mains du gouvernement d'Elizabeth.

On ignore la réponse de Philippe II, mais il y a de bonnes raisons de croire qu'il refusa à son ambassadeur toute autorisation d'agir. Le silence d'Allen, de Sanders et de Persons nous donne à penser que la décision de Rome ne fut jamais publiée en Angleterre et qu'elle y demeura totalement inconnue. Il semble que l'Espagne ait fait passer les considérations politiques avant le devoir religieux. On laissa les catholiques anglais persister dans l'usage du néfaste système des compromis.

La responsabilité de Philippe II paraît bien évidente et il peut être bon de rappeler le jugement porté par Bayne sur sa politique et sur lui.

> « Philippe II se considérait comme le protecteur des catholiques anglais. Ceux-ci voyaient en lui leur suprême espoir. Mais il ne leva jamais le bout du doigt pour amener une restauration catholique. Il persista à décourager tous les plans d'insurrection, tant en Irlande qu'ailleurs, et il prôna toujours la patience et les accommodements. A la Reine elle-même il tint toujours un langage empreint de bienveillance. Il l'exhorta, il la conseilla, il essaya de l'orienter vers un mariage catholique, il soutint, entre autres, Dudley, dans l'espoir que celui-ci la rapprocherait de Rome ; mais il évita l'emploi de la force et même de la menace. Disons franche-

[5] Cf. le texte intégral dans Bayne, *op. cit.*, Appendice 47.

[6] Voici la réponse au cas proposé : « il n'est licite, ni d'abandonner la pratique du culte catholique, ni d'adopter extérieurement la religion hérétique, ni d'assister au chant de leurs psaumes et à leurs prêches. En effet, dans le cas proposé, il ne s'agirait pas seulement de s'unir à leurs psaumes et à leur culte. Mais on montrerait ainsi qu'on accepte et qu'on professe leur vie et leurs erreurs, car, en agissant ainsi, les catholiques cherchent uniquement à être considérés comme hérétiques pour pouvoir échapper aux pénalités imposées pour les catholiques. » (Pour le texte intégral, voir Bayne, Appendice 48).

[7] *The English Catholics in the Reign of Queen Elizabeth*, p. 335.

ment que le roi d'Espagne fut un obstacle entre l'Angleterre et la Papauté. Et il en fut ainsi chaque fois que le Pape sembla envisager une intervention active. En 1559, il supplia Paul IV d'épargner Elizabeth. L'année suivante, il fit tout son possible pour obtenir le rappel de Parpaglia et en 1561 il fit de même pour Martinengo.

Lorsqu'il fut question d'excommunier Elizabeth en 1563, Philippe II usa encore du même argument : c'était dangereux, le moment n'était pas opportun. Cette ligne de conduite aboutit à faire de lui le meilleur soutien de la Réforme en Angleterre » [8].

La pétition portugaise

La pétition confiée à l'ambassadeur portugais eut un meilleur sort. Nous en connaissons le texte. Elle montre les catholiques anglais menacés d'emprisonnement, ou même déjà condamnés. Pour éviter cela, leurs amis et leurs parents les pressent de faire au moins un acte de présence aux services anglicans, le dimanche et les jours de fête, pendant le chant des psaumes, la lecture de la Bible et la prédication. On voudrait savoir s'il y a péché pour les catholiques et on demande que la question soit discutée au Concile de Trente, mais en secret, de peur que le gouvernement d'Elizabeth ne vienne à le savoir, ce qui ne ferait qu'envenimer ses procédés envers les catholiques. En Angleterre, conclut la pétition, il est impossible de trancher la question. Ou bien les théologiens ont peur de répondre, ou bien ils ne sont pas d'accord entre eux [9].

On n'est pas fixé sur le sort de cette pétition. Le 2 août 1562 le représentant du Portugal au Concile de Trente la remit aux légats qui l'envoyèrent à Rome pour qu'elle fût soumise à Pie V. Il semble que, conformément au désir de l'ambassadeur portugais, le pape l'ait transmise au concile, pour discussion secrète. Un comité de douze membres, présidé par les cardinaux Hosius et Soto, discuta la question et se prononça à l'unanimité contre la manière d'agir des papistes : « Sous peine de faute grave, passible de la colère de Dieu, il est interdit d'assister aux prières de ces hérétiques ou d'écouter leurs sermons » [10].

Nous ne savons pas exactement comment cette décision fut apportée en Angleterre. On a parlé de Thomas Darbyshire, qui avait été chancelier de Bonner, mais c'est peu vraisemblable, car, à cette époque, il était presque certainement à l'étranger [1].

Plus tard, Allen parle d'une décision romaine, qui interdit la fréquentation des églises hérétiques. Elle fut, dit-il, reçue comme un oracle et les catholiques furent prêts à tout souffrir plutôt que de souiller leur conscience de cette faute. Mais faisait-il allusion à une décision du comité du Concile de Trente ou à une décision ultérieure de Pie V ?

Dodd affirme que, durant son séjour dans le Lancashire, Allen avait par devers lui la décision des inquisiteurs ; mais celui-ci ne mentionne pas le fait. Nicolas Fitzherbert n'y fait pas allusion, et il parle pourtant de l'apostolat fructueux d'Allen à Oxford. Ce dernier insiste sur l'opposition considérable qu'il rencontra : on l'accusait de « sévérité excessive », mais, pour le plus grand bien des âmes, il en vint à bout, et les autorités commencèrent à fermer les yeux sur l'absence des catholiques les plus en vue : elles se rabattirent sur le clergé et sur les propriétaires terriens de moindre importance. Même alors — Allen doit l'admettre — les laïcs étaient parfois obligés d'assister aux services hérétiques, et il semble sous-entendre qu'en toute justice on ne pouvait pas augmenter encore la somme des sacrifices exigés d'eux [2]. Cette concession n'est certainement pas dans l'esprit de la décision romaine, et il est invraisemblable qu'Allen, de sa propre autorité, ait adouci la sévérité de cette décision. En tout cas, on ne constate pas de changement important et durable [3], et l'intervention d'Allen semble avoir été moins efficace qu'il ne le croyait au premier abord.

Il aurait fallu des prêtres munis de pouvoirs nécessaires pour absoudre de l'excommunication les catholiques qui s'étaient rendus coupables d'assistance aux services protestants. Or ces prêtres étaient en nombre infime, si tant est qu'il en existât. Naturellement cela compliquait la situation et ne faisait qu'accroître la tendance au laisser-aller.

Les premiers « pouvoirs »

Cela résulta-t-il de la pétition anglaise ou d'autres informations ? En fait, Pie V décida en 1564 de mettre fin à la confusion régnante : il donna à quatre prêtres anglais, Harding, Pecock, Sanders et Wilson, les pouvoirs nécessaires pour relever de l'excommunication ; ils avaient également faculté de déléguer ces pouvoirs à d'autres. De plus, ils reçurent sans doute mission spéciale pour faire connaître l'arrêt du pape qualifiant de péché mortel la fréquentation de l'église protestante, qu'aucune circonstance ne pouvait faire tolérer ou autoriser [4].

Arrivés en Angleterre, Pecock et Wilson eurent grand'peine à amener les catholiques à se soumettre aux décisions pontificales. Leurs pouvoirs n'étaient pas rédigés par écrit, mais Sanders, croit-on, adressa à Laurence Vaux une sorte de circulaire destinée aux catholiques. Le texte primitif a été égaré, mais en novembre 1566, Vaux lui-même écrivit à ses amis du Lancashire une lettre émouvante qui nous donne certainement la substance du document original. Il les supplie d'abandonner tout compromis et de se comporter hardiment en confesseurs du Christ, en défenseurs de l'unité de l'Eglise. Les parents qui laissent baptiser leurs enfants par des ministres hérétiques, ceux qui assistent au service de communion célébré maintenant dans les églises d'Angleterre, tant clercs que laïcs, sortent du chemin du salut. Il n'y a aucune exception à cette règle. Pie V n'est pas un rigoriste (Maitland devait l'appeler plus tard « Pie le consolateur »). Sa décision est conforme à la tradition suivie par l'Eglise depuis les premières persécutions. Sans ambages, il explique que le pape ne peut permettre à aucun laïc de participer au culte schismatique : c'est devenir soi-même schisma-

[8] Bayne, *op. cit.*, p. 224.
[9] Voir le texte intégral de la pétition dans Bayne, Appendice 44.
[10] Cf. Bayne, Appendice 44 et Pollen, *op. cit.*, p. 100.
[1] Cf. id., *op. cit.*, p. 164, n. 14.

[2] Law, *op. cit.*, p. 30.
[3] Id., *op. cit.*, p. 31.
[4] Id., *op. cit.*, p. 31.

tique et, « dans cet état, comme dit S. Augustin, quelle que soit aux yeux du monde la perfection de votre vie, la colère de Dieu est suspendue sur vous et, en cas de mort, vous perdrez le bonheur éternel du ciel »[5]. Il souligne qu'à l'exception des prêtres auxquels Harding et Sanders ont transmis les pouvoirs, personne en Angleterre ne pourrait les absoudre de ce péché, et il les conjure de suivre le noble exemple des premiers martyrs et de leurs propres évêques.

La lettre de Vaux et ses sermons semblent avoir été très efficaces. Pourtant l'auteur rencontra de l'opposition sur deux points. Les catholiques consentaient à s'abstenir de la participation à la communion anglicane, mais ils pensaient que cesser toute assistance aux services, c'était trop exiger d'eux, et ils mirent en question l'autorité de Vaux. En juin 1567, Harding et Sanders écrivirent de Louvain au cardinal Morone, pour obtenir la solution de cette difficulté. Ils reconnaissaient qu'auparavant l'attitude du clergé n'était pas unanime et que l'usage était d'absoudre les laïcs qui ne participaient pas à la communion anglicane, même lorsqu'ils continuaient à assister aux offices[6].

Une telle attitude, poursuivaient-ils, n'avait servi qu'à accroître la faiblesse des catholiques et à diminuer leur courage ; elle rendait impossible toute direction ferme et constante. La nouvelle décision avait éclairci l'atmosphère et donné force et courage aux catholiques hésitants. Mais la noblesse mettant en question leur autorité en la matière, il leur fallait des preuves écrites pour justifier leur attitude. Ils proposaient qu'on envoyât à Louvain une déclaration faisant autorité ; de là on pourrait en faire parvenir des exemplaires en Angleterre.

Compromis et apostasie

Hélas ! les hésitations et la faiblesse des années précédentes avaient laissé des traces durables ; une déclaration tardive ne pouvait suffire à extirper l'erreur profondément enracinée dans l'esprit de maints catholiques anglais. Compromis et apostasie continuèrent à se répandre. En 1580, dans un synode réuni à Londres, Persons et Campion — c'était l'année avant sa mort — furent obligés de condamner à nouveau l'assistance aux offices protestants. Une lettre de Richard Topcliffe à Burleigh donne une idée d'ensemble de la situation à cette époque (1590).

Topcliffe note un refus général de participer à la communion sous le rite anglican, mais il pense que de nombreux papistes vont encore au temple simplement pour éluder la loi et il déclare qu'on leur accorde des dispenses.

« Mais je sais que pour beaucoup d'autres c'est un gros danger. Ils vont quelquefois au temple et n'en sont pas moins papistes, tant dans leur cœur que dans leurs actions et conversations, et ils refusent de recevoir la communion. Pour le reste ils ne diffèrent en rien des pires d'entre eux. Là aussi il faut faire une distinction. Les uns vont au temple pour éviter des amendes de 13 livres par an, mais leur épouse et leur famille, toute entière ou en majorité, persévèrent dans la dissidence et sont comme des traîtres dans la citadelle. Les autres vont au temple pour n'en éviter que mieux les soupçons des magistrats, ils ont pour cela une dispense secrète, donnée par un délégué ou quelqu'un possédant l'autorité épiscopale, pour leur permettre de servir la cause catholique plus efficacement et sans être soupçonnés. » (Strype, *Annals of the Reformation*, vol. IV, n° 31).

En 1590, Allen jugea nécessaire d'adresser une circulaire aux catholiques anglais ; il conjurait les prêtres de traiter miséricordieusement ceux qui se repentaient de leur apostasie. Mais il insistait pour que l'on interdît et que l'on condamnât la participation au culte hérétique, sous quelque forme que ce fût. Il ne s'agissait pas là d'une loi positive dont, pour des raisons majeures, on pouvait être dispensé. C'était la « loi éternelle de Dieu », qui ne souffre point de dispense. Clément VIII le lui avait dit expressément : en aucun cas il n'était licite de prier avec les protestants, de fréquenter leurs temples, d'assister à leurs services ou autres choses de ce genre[7]. En une conclusion émouvante Allen faisait appel à ses enfants, qu'il « portait tous gravés dans son cœur ». Il les suppliait de résister à tout prix au schisme et d'être *unanimes in Domino*, mais il était trop tard. L'esprit de compromis avait fait accepter l'idée de l'assistance aux services anglicans ; les mauvaises habitudes avaient fait leur œuvre. Seul un petit noyau de catholiques fidèles échappa au naufrage ; sous le régime des lois pénales, ils continuèrent à souffrir pour leur foi avec un courage indomptable.

Mais le mal causé par cette erreur initiale ne fut jamais totalement réparé. De nouvelles générations grandirent ; elle ignoraient la sainte Messe et ne demandaient pas autre chose que les offices prescrits par le *Prayer Book*. Certains même glissaient vers le puritanisme. Avec le temps les descendants des apostats devinrent des protestants zélés. Les quelques déserteurs du début étaient suivis d'un grand nombre. Les premières années du règne avaient décisives pour l'avenir. Evidemment il y eut des moments où la persécution fut plus violente et plus sanglante, mais, comme l'a écrit Meyer, « à aucune autre période les catholiques ne se virent aussi totalement abandonnés de l'Eglise ou si entièrement coupés de toute communication avec Rome. Le pape, le concile, l'empereur, le roi d'Espagne, n'avaient rien fait pour eux ; aucun prêtre ne leur avait été envoyé »[8].

Cette atmosphère de doute et d'isolement pesa sur les catholiques pendant les premières années d'Elizabeth, et c'est pendant cette période que furent jetées les semences de l'apostasie[9].

† Georges BECK, A. A., *évêque de Brentwood.*
(adapté de l'angais par E. DELPIERRE-DELATTRE)

---

[5] Law, *op. cit.*, p. 56.
[6] Meyer donne intégralement le texte latin du rapport adressé au cardinal Morone. Cf. *op. cit.*, p. 475.
[7] Knox, *op. cit.*, p. 345.
[8] Knox, *op. cit.*, p. 67.
[9] P. Hughes, *The Reformation in England*, 3 vol. London, Hollis et Carter.

ACTES DU SAINT-SIÈGE

Actes de S. S. Pie XII

I. CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES. — (*Acta*, n° 15, 18 novembre 1954). — 1° 10 mai 1954. En Colombie, érection de la province ecclésiastique de *Manzinalès* ; cette ville devient métropole, et la province de Medellin est ainsi diminuée. — 2° 7 juin 1954. Démembrement des diocèses de Calabozo et de St-Christophe du Vénézuéla, pour former la Prélature *nullius* de *San Fernando d'Apure*, qui devient suffragante de Caracas. — 3° 14 juin 1954. Une partie du territoire de Bangui (A.E.F.) forme la Préfect. apost. de *Bangassou* (A.E.F.), confiée aux PP. du St-Esprit. — 4° 4 juillet 1954. Fondation d'un Chapitre dans la cathédrale d'Huelva (Espagne) ; cinq dignités : doyen, archiprêtre, archidiacre, chantre, directeur de la schola et quatre chanoines.

(*Acta*, n° 16, 27 décembre 1954). — 5° 5 juillet 1954. La Préfect. apost. de *Jabalpur* (Inde) devient diocèse, confié aux Prémontrés. Il sera suffragant de Nagpur. — 6° 5 juillet 1954. La Préfect. apost. de *Jhansi* (Inde) devient diocèse ; il s'adjoint quelques parties du diocèse d'Agra, dont il devient suffragant ; il est confié aux PP. Capucins. — 7° 5 juillet 1954. La partie espagnole du territoire des Vic. apost. de Marrakech et de Ghardaïa devient le Vic. apost. du *Sahara espagnol et d'Ifni*, confié aux Oblats de Marie Immaculée. — 8° 18 juillet 1954. Une partie du diocèse de Sao Paulo (Brésil) forme le nouveau diocèse de *St-André du Brésil* ; la cathédrale sera l'église de N.-D. du Mont-Carmel de Saint-André ; il sera suffragant de Sao Paulo.

(*Acta*, n° 17, 29 décembre 1954). — 9° 29 juin 1954. Une partie de l'archidiocèse de Mardin des Arméniens (Turquie) forme le nouvel archidiocèse de « *Bagdad des Arméniens* » ; sa cathédrale sera l'église N.-D. de Bagdad. — 10. Même date. L'archidiocèse de *Mardin des Arméniens* laisse une partie de son territoire qui forme le diocèse de *Kamechlié* (Syrie), qui sera suffragant du Patriarche de Cilicie des Arméniens ; sa cathédrale sera l'église St-Joseph.

II. LETTRES APOSTOLIQUES. — 1° 17 mars 1954. L'église Notre-Dame, de Bologne, confiée aux Servites, est érigée en basilique mineure. (*Acta*, n° 15, 18 nov. 1954).

2° 23 avril 1954. L'église N.-D. « della Ghiara », au diocèse de Reggio d'Emilie est érigée en basilique mineure (*Acta*, n° 16, 27 décembre 1954).

3° 12 septembre 1954. La Ste Vierge, sous le titre de « N.-D. du Pont » est déclarée Patronne de la ville et du diocèse de Narni, à égalité avec S. Juvénal. (*Acta*, n° 17, 29 décembre 1954).

III. LETTRES du Pape. — 1° 24 sept. 1954. Au card. Pla y Deniel, archevêque de Tolède, légat au Congrès marial national de Saragosse. — 2° 30 septembre 1954. Au card. Roncalli, patriarche de Venise, légat au Congrès marial national du Liban à Beyrouth. — 3° 18 octobre 1954. Aux évêques et aux fidèles du Liban pour leur Congrès marial national. — 4° Au card. Cerejeira, Patriarche de Lisbonne, pour le 25ᵉ anniversaire de son élévation à ces dignités. (*Acta*, n° 15, 18 nov. 1954). — 4° 4 novembre 1954. Au card. Quiroga y Palacios, archevêque de Compostelle, légat au Congrès Marial des Philippines, à Manille. — 5° 8 novembre 1954. Au card. Tedeschini, légat au Congrès eucharistique et marial du Pérou, à Lima. — 6° 11 novembre 1954. Aux évêques et missionnaires du Nigéria, annonçant la légation du card. Mac Intyre, archevêque de Los Angeles, à leur Congrès marial. — 7° 16 novembre 1954. Au card. Luque, archevêque de Bogota, légat au Congrès marial de Colombie, à Bogota. — 8° 18 novembre 1954. Au card. Gracias, archevêque de Bombay, légat au Congrès marial de l'Inde, à Bombay. — 9° 21 novembre 1954. Au card. Léger, archevêque de Montréal, légat à Lourdes, pour la clôture de l'Année mariale. — 10° 28 novembre 1954. Au card.-vicaire Micara, pour l'heureux achèvement de l'Année mariale. (*Acta*, n° 16, 27 décembre 1954).

11° 14 novembre 1954. Au R. P. Mac Cabe, Sup. gén. des Missionnaires du Sacré-Cœur, pour le centenaire de leur fondation. — 12° 17 nov. 1954. A Mgr Dellepiane, nonce en Australie, pour ses vingt-cinq ans d'épiscopat. — 13° 20 novembre 1954. A Mgr Giobbe, nonce en Hollande, pour ses cinquante ans de sacerdoce. — 14° 1ᵉʳ décembre 1954. A Mgr R. P. Vanucci, abbé de St-Paul, pour le centenaire de la consécration de la basilique d'Ostie. — 15° 14 décembre 1954. Au R. P. Vogt, Recteur de l'Institut biblique pour les fêtes en l'honneur de S. Pie X. (*Acta*, n° 17, 29 décembre 1954).

IV. RADIOMESSAGES. — 1° 24 octobre 1954. Au Congrès mariologico-marial international de Rome. — 2° 12 octobre 1954. Au Congrès marial national espagnol de Saragosse. — 3° Même jour. Au Congrès marial diocésain de Montevideo. (*Acta*, n° 15, 18 novembre 1954).

4° 5 décembre 1954. Au Congrès marial des Philippines, à Manille. — 5° 8 décembre 1954. Le Souverain Pontife, empêché par la maladie, d'assister à la clôture de l'Année mariale à Ste-Marie-Majeure, s'adresse à la foule et bénit le monde entier. — 6° Même jour. Au Congrès marial de Bogota. — 7° Même jour. Au Congrès marial de Bombay. — 9° 12 décembre 1954. A tous ceux qui participent au sacre de S. Exc. Mgr Montini, archevêque de Milan, à la basilique St-Pierre. — 10° Même jour. Au Congrès eucharistique et marial du Pérou, à Lima. (*Acta*, n° 16, 27 décembre 1954).

11° 8 décembre 1954. Aux dirigeantes des Associations féminines d'Action Catholique, lors de l'inauguration de la « *Domus Mariæ* », à Rome.

12° 24 décembre. Le Souverain Pontife malade donne sa bénédiction au monde entier. (*Acta*, n° 17, 29 décembre 1954).

VI ALLOCUTIONS. — 1° 17 octobre 1954. Au Congrès marial régional de Palerme. — 2° 1ᵉʳ novembre 1954. Lors de la proclamation de la Royauté universelle de la T. S. Vierge, dans la basilique Vaticane. — 3° Aux cardinaux et évêques qui avaient assisté à la proclamation de la Royauté de Marie (2 nov. 1954). (Cf. Voir le texte dans l'*Ami* du 27 janvier 1955, p. 56-61). (*Acta*, n° 15, 18 nov. 1954).

3° 7 novembre 1954. Au Congrès des Editeurs catholiques, à Rome. — 4° 19 novembre 1954. Aux délégués de l' « Organisation internationale du travail », à Rome. (*Acta*, n° 16, 27 décembre 1954).

S. C. des Rites

Approbation des miracles pour la béatification des serviteurs de Dieu :

1° 19 octobre 1954. *Sabine*. — Placide RICCARDI, bénédictin.

2° Même jour. *Saint-Dié* ou *Chine*. — Jean Martion MOYÊ, de la Société des Missions Etrangères de Paris, fondateur des Sœurs de la Providence (de Porcieux).

3° Même jour. *Chine* ou *Tusculum*. — Sœur Marie Assumpta PALOTTA, des Franciscaines Missionnaires de Marie.

Décrets *de tuto* pour les béatifications de :

1° 31 octobre 1954 : J.-M. MOYÊ.

2° Même jour : Placide RICCARDI.

3° Même jour : Sr Maria Assumpta PALOTTA.

(*Acta*, n° 16, 27 décembre 1954).

* *

1° 2 avril 1954. *Laude* ou *Crémone*. — Introduction de la cause du serviteur de Dieu, Vincent GROSSI, prêtre, fondateur de l'Institut des Sœurs de l'Oratoire. Né au diocèse de Crémone, le 9 mars 1845, prêtre le 22 mai 1869. Il fonde un Institut séculier des « Sœurs de l'Oratoire », et meurt le 7 novembre 1917.

2° Même jour. *Paris*. — Reprise de la cause de la Bse Anne-Marie Javouhey, fondatrice des Sœurs de St-Joseph de Cluny.

3° Même jour. *Bergame*. — Reprise de la cause de la Bse Paule-Elisabeth (Constance Cerioli, veuve Buzecchi-Tassis), fondatrice des Sœurs de la Ste-Famille de Bergame.

4° Même jour. *Rome* ou *Bergame*. — Reprise de la cause de la Bse Thérèse Eustochie Verzeri, fondatrice des Filles du Sacré-Cœur de Jésus.

(*Acta*, n° 17, 29 décembre 1954).

S. C. des Séminaires et Universités

I

2 février 1954. — Décret érigeant une Faculté de Théologie à Sydney pour les séminaristes d'Australie, de Nouvelle-Zélande et de toute l'Océanie.

DECRETUM

FACULTAS SACRÆ THEOLOGIÆ IN ARCHIDIŒCESI SYDNEYENSI PRO ALUMNIS AUSTRALIÆ, NOVÆ ZELANDIÆ CUNCTÆQUE OCEANIÆ CANONICE ERIGITUR.

Sacra Congregatio Seminariis Studiorumque Universitatibus præposita, instantissimis attentis litteris postulatoriis Emi ac Revmi D. Normanni Thomæ S. R. E. Cardinalis Gilroy, Archiepiscopi Sydneyensis, cum comperit in Archiepiscopali Sydneyensi Seminario plures theologici curriculi idoneos esse magistros qui doctrinam scientifica methodo tradant, aliosque ex aliis quoque Diœcesibus acciri posse ad philosophico-theologicas disciplinas docendas peritissimos, sedulo perpensis statutis anno D. MCMLII eidem Sacræ Congregationi prolatis, ad augendum Catholicæ Ecclesiæ decus animarumque salutem uberius promovendam, Facultatem Sacræ Theologiæ in Archiepiscopali Sydneyensi Seminario Majore erigit erectamque declarat, in omnium ecclesiasticorum religiosorumque virorum commodum Australiæ, Novæ Zelandiæ universæque Oceaniæ terræ, eidem Facultati potestate collata academicos sacræ Theologiæ gradus alumnis ordinariis conferendi, adeo ut post duos inde futuros annos probati auditores qui academica studia rite emensi sint Baccalaureatus gradu, post quattuor autem futuros annos Licentiæ gradu decorari possint, ea tamen lege ut omnia ad amussin compleantur quæ Apostolica Constitutione « Deus scientiarum Dominus » adnexisque « Ordinationibus » præscribuntur, ceteris servatis de jure servandis ; cunctis et singulis ipsi Sydneyensi Sacræ Theologiæ Facultati agnitis juribus, honoribus atque privilegiis quæ ad hujusmodi Facultates de more pertinent.

Datum Romæ, ex Aedibus Sancti Callisti, d. 2 Februarii, in Festo Purificationis B. V. Mariæ, a. D. MCMLIV eidem Virgini Deiparæ sacro.

I. Card. PIZZARO, Ep. Albanen., *Præfectus*
† C. CONFALONIERI, Archiep. Nicopolitan., *a Secretis*.

II

Même jour. Approbation et concession de pouvoirs divers à des Universités ou Séminaires.

S. C. du Concile

22 décembre 1954. — Un décret dispensait de l'abstinence le 31 décembre 1954, qui était un vendredi.

Secrétairerie d'Etat

Approbation par le Souverain Pontife, le 16 décembre 1954, du statut de la *Commission pontificale pour le Cinéma, la Radio et la Télévision*.

Cette Commission a pour tâche de suivre la production de ces trois activités en ce qui concerne la Foi et la Morale ; de voir leurs orientations doctrinales avec leurs conséquences pratiques ; de promouvoir la diffusion et l'exécution des directives pontificales. Elle est en rapport avec les Centres nationaux, établis par la hiérarchie de chaque pays.

Sont membres de droit, de son bureau : les Assesseurs du St-Office, de la S. C. Consistoriale, de la S. C. de l'Eglise orientale, les Secrétaires de la S. C. du Concile, de la S. C. des Religieux, de la S. C. de la Propagande, de la S. C. des Séminaires, et le Substitut de la Secrétairerie d'Etat.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

LE CARDINAL PETIT DE JULLEVILLE

Mgr de la Serre a publié chez Plon, une vie du cardinal Petit de Julleville [1]. Il était plus désigné que quiconque pour l'écrire. Entré au Séminaire St-Sulpice quand l'abbé Petit de Julleville y

[1] Mgr de la SERRE. *Le cardinal Petit de Julleville*. — In-12 de 344 p., 930 fr. Paris, Plon, 1955.

enseignait, il alla à Rome prendre ses grades de docteur en théologie, puis retrouva à Saint-Sulpice son ancien maître qu'il suivit, en 1910, au collège Sainte-Croix, auquel tous deux se consacrèrent jusqu'en 1927. Aussi a-t-on l'impression que ce récit coule de source. L'auteur ne cherche pas à faire œuvre scientifique ; il ne donne presque pas de références ; mais il raconte ses souvenirs et il utilise ceux des autres d'une plume alerte, vive, imagée. Il se borne à l'essentiel, et les 314 pages de la biographie proprement dite se lisent avec un vif intérêt. Les nombreuses citations ralentissent à peine le récit, car Mgr Petit de Julleville avait un style vigoureux, agréable à lire.

De nombreux lecteurs s'intéresseront à cet ouvrage, tant pour la belle figure qui y est tracée que pour les événements historiques qui y sont évoqués. Les prêtres y trouveront plus d'une leçon, soit dans la conduite du prélat, soit dans ses écrits. Mgr de Julleville n'était pas un saint, au sens exceptionnel de ce mot ; mais il était à fond un homme loyal, un chef et un organisateur remarquable, un prêtre tout donné à Dieu, un pasteur qui ne comptait jamais avec sa fatigue.

Nous avons déjà publié un chapitre de ce volume [2]. Nous serons donc plus brefs dans cet exposé d'ensemble, nous contentant de tracer les grandes lignes d'une vie si bien remplie et d'en noter les faits les plus saillants.

Enfance et jeunesse

Pierre Petit de Julleville est né à Dijon le 22 novembre 1876. Son père, l'auteur littéraire bien connu, était professeur à l'Université de cette ville, et devait bientôt enseigner à celle de Paris. Sa mère était d'une famille d'érudits. Ses trois sœurs aînées épouseront des hommes de valeur : Auguste Audollent, Jean Guiraud, le D[r] Octave Pasteau.

Dans ce milieu cultivé, le jeune garçon reçut une éducation exceptionnelle. « Pierre admirait beaucoup son père, de qui il avait reçu l'amour du travail, le goût de la mesure et de la clarté, le culte du beau et du grand ». Elève de lycée à Paris, il y fit de très bonnes études, sous la direction de maîtres souvent remarquables, tel Lachelier en philosophie. Mais plus tard il déplorera « les insuffisances morales de beaucoup de ses camarades et le peu d'influence éducatrice de l'enseignement de l'Etat ». Est-ce en partie à cause de cette expérience qu'il deviendra, par réaction, un éducateur remarquable ?

Il eut une crise de doutes sur la foi pendant son année de philosophie. Durant ses études de Sorbonne, où il préparait une licence d'histoire qu'il passera brillamment en 1896, il comprit, « non sans peine, qu'une seule chose pouvait maintenir la pureté de ses mœurs et de sa foi : les œuvres ». Il offrit ses services au patronage de Notre-Dame de Grâce en 1894. « Cette décision, dit-il, devait orienter toute ma vie ». En effet, ce jeune intellectuel sut se faire comprendre et aimer des enfants du peuple, et cela le passionna en même temps qu'il y trouvait constamment une invitation à monter plus haut. Il ne pensait nullement à devenir prêtre. L'idée lui en fut donnée, comme il arrive souvent. Causant une fois avec l'abbé Le Camus, celui-ci lui dit : « Vous verrez cela lorsque vous confesserez ». Ce trait fit choc et décida de sa vocation.

« La grâce de la vocation sacerdotale ! dira-t-il au repas qui suivit son sacre. Je bénis le prêtre qui, au soir d'une journée de patronage qui avait ressemblé à toutes les autres, me prit par le bras dans cette cour que je vois encore, et me dit, les yeux dans les yeux et presque brutalement que je donnerais ma vie au bon Dieu. Je n'y avais jamais pensé, bien que j'eusse alors vingt ans, mais à partir de ce moment-là ce fut chez moi comme une décision prise. Je me revois revenant à travers les rues populeuses de Grenelle, ayant reçu ce coup subit au cœur et me redisant : « Il a raison, c'est ma vie » (p. 20).

Il entra au Séminaire Saint-Sulpice une fois son service militaire terminé, en 1899. Les milieux catholiques étaient alors en pleine effervescence : modernisme, *Sillon*, question sociale, etc..., troublaient bien des jeunes intelligences. Or le nouvel abbé se fit remarquer par un équilibre, un bon sens et une fidélité à l'Eglise qui en imposèrent rapidement à l'ensemble des séminaristes. Beaucoup d'entre eux recherchèrent comme une faveur de s'entretenir avec lui, et plus d'un fut éclairé et fortifié par lui.

Il participait ardemment aux catéchismes de Saint-Sulpice, où il était chargé de la persévérance des lycéens, L'idée qu'il se faisait alors de l'éloquence religieuse mérite d'être retenue :

« L'éloquence, ce n'est pas de la rhétorique, c'est l'âme mise au dehors, sortant d'elle-même, se répandant autour d'elle ; pour un prêtre c'est Jésus-Christ ayant envahi l'intelligence, c'est l'âme remplie de Jésus-Christ et alors remontant facilement du cœur jusqu'aux lèvres, atteignant le fond des âmes et laissant derrière elle un profond dégoût de ce qui est bas, mesquin, vulgaire, et un besoin intense de monter vers l'idéal » (p. 36).

Le prêtre

Après son ordination sacerdotale il fut envoyé par ses Supérieurs au Séminaire de Rome, pour y prendre ses grades. Il en revint au bout de deux ans sans avoir achevé sa thèse de doctorat sur la « prédication populaire des franciscains en Italie au début du XV[e] siècle », et fut aussitôt affecté au Séminaire Saint-Sulpice pour y enseigner la théologie dogmatique. C'était en 1905. La persécution religieuse avait amené la sécularisation de la Compagnie, et les évêques devaient recourir à leurs prêtres pour remplacer les vides.

Les élèves se souvenaient de la réputation qu'il avait laissée. Aussi « furent-ils conquis et ils s'abattirent sur lui ». Quelques-uns le firent probablement par vanité, « mais lui n'était pas si naïf. Il avait vite fait de renvoyer à sa cellule celui qui n'aurait voulu que bavarder » (p. 55). Son action fut très profonde. Son tact parfait, sa prudence, sa charité, sa distinction contribuèrent beaucoup au bon esprit de la maison, remédiant ainsi aux déficiences notoires du Supérieur.

Malgré ses occupations absorbantes, c'est à lui que l'on songea pour être secrétaire de la *Revue Pratique d'Apologétique*. Selon son habitude, il voulut avant d'accepter, réfléchir et consulter. Citons seulement quelques lignes de la réponse de

[2] Cf. *Ami du Clergé*, 1955, p. 665.

Mgr Batiffol, alors recteur de l'Institut Catholique de Toulouse. Elles ne peuvent manquer d'intéresser nos lecteurs.

« Pour la revue, vous savez que je ne demande qu'à aider M. Guibert dans son entreprise. Comme vous, je crois que nos études scientifiques pénètrent mal dans la masse du clergé. Il y a en France un groupe de prêtres curieux de ce que nous faisons, qui nous suivent très attentivement ; j'estime qu'il y en a peut-être 2.000, si j'en juge par la diffusion immédiate de livres comme celui de M. Tixeront ou les miens. Au-delà de ces 2.000, il doit y avoir de 10 à 18.000 prêtres qui ont besoin qu'on s'adapte à leur culture plutôt ancienne et à leurs besoins plutôt pratiques. C'est la clientèle de l'*Ami du Clergé* ; le reste du clergé, hélas, n'est composé que de braves gens mais sans soucis intellectuels... » (p. 63).

Les abonnés de l'*Ami* n'étaient pas si mal jugés dans l'ensemble. Sera-t-il permis cependant de penser que les lecteurs d'aujourd'hui ont davantage qu'autrefois dans la revue, la possibilité d'approfondir les questions doctrinales et scripturaires ?

L'abbé de Julleville accepta de collaborer et proposa un plan d'action qui fut approuvé. Là encore son influence personnelle fut remarquée. Cette activité intense dura jusqu'en 1910, ce qui ne l'empêchait pas de s'occuper chaque dimanche d'un patronage paroissial.

A cette date, l'archevêché lui proposa de prendre en mains la direction du collège Sainte-Croix de Neuilly, qui végétait de plus en plus. Cet apostolat entrait parfaitement dans ses goûts et ses aptitudes. Il choisit ses principaux collaborateurs, renvoya les élèves indésirables, n'admit les nouveaux qu'après une sérieuse enquête, et leur infusa un tel esprit de confiance, de loyauté, d'ouverture, en même temps que d'émulation, de politesse et de distinction, qu'en peu de temps le collège fut à l'avant-garde des maisons d'éducation catholique. Exercices physiques, colonies de vacances, éducation sans contrainte tâtillonne, etc., toutes ces méthodes que nous voyons seulement se généraliser lentement à notre époque, furent dès lors appliquées, et méritèrent au collège de Sainte-Croix une réputation exceptionnelle. Maurice Barrès lui consacra un article dans *l'Echo de Paris* après avoir assisté à une séance où les élèves avaient brillamment représenté *Iphigénie* dans l'interprétation de Jean Moréas avec une remarquable musique de chœurs composée par un professeur du petit séminaire.

Le collège attendait 600 élèves à la rentrée de 1914. A partir de 1923 ce nombre se fixera autour de 1.200. Et le Supérieur était vraiment l'âme de la maison, stimulant ses collaborateurs, leur laissant l'initiative suffisante en toute confiance, entrant en rapports suivis avec les parents des élèves, étant impitoyable dans l'admission de ceux-ci, s'occupant d'eux avec un soin vigilant, affectueux et surnaturel, et favorisant les vocations sacerdotales qui se multiplieront en quelques années.

Le fondement de tout ce système éducatif était la loyauté et la confiance :

« Toute l'éducation, dit-il, repose sur la loyauté réciproque des maîtres envers les élèves et des élèves envers leurs maîtres.

Il est impossible de construire chrétiennement sur un autre fondement que la loyauté. Et la loyauté ellemême est un fruit naturel de la confiance.

Le supérieur et son personnel feront tout pour gagner la confiance des élèves.

On ne donne qu'à ceux qui se sont donnés » (p. 127).

Mais entre temps, la guerre avait éclaté. L'abbé Petit de Julleville, d'abord mobilisé comme sergent, fut ensuite nommé aumônier. Il lui fallut quelque temps pour s'adapter à ses fonctions. Mais quand on eut connu ses sentiments profonds et remarqué son dévouement inlassable, on se laissa pénétrer par son influence discrète et sa charité rayonnante.

Ces dures années furent pour lui un moyen de mieux connaître la mentalité française. Il envoyait parfois des articles au *Bulletin de Sainte-Croix*, où certaines pages sont écrites de main de maître : tel le récit émouvant des enterrements au front (p. 103-104).

L'évêque de Dijon

La réputation du directeur de Sainte-Croix était telle qu'à deux reprises un poste plus important lui fut offert. Il refusa. Mais en 1927, Pie XI ne lui demanda pas son avis, et le nomma évêque de Dijon. Il s'inclina... coupa sa barbe pour obéir au Nonce (il l'avait gardée pour préserver sa gorge, ayant été gazé et par suite affligé d'un asthme, pendant la guerre), et il se consacra à ses nouvelles fonctions avec la même ardeur qu'à Sainte-Croix.

De même qu'il était auparavant en contact continuel avec chacun de ses élèves, il tint d'abord à faire la visite canonique de toutes les paroisses de son diocèse : certaines n'avaient jamais vu d'évêque depuis deux cents ans ! Cela d'ailleurs lui réserva quelques surprises. Ayant appris, au cours d'une randonnée, qu'un de ses vieux curés était malade, il passa chez lui prendre de ses nouvelles et lui apporter ses encouragements.

« Il sonne, la sœur du curé vient ouvrir la porte. « Mademoiselle, je suis l'évêque de Dijon, je viens voir M. le curé que je sais fatigué ». La bonne personne, toute saisie, entre dans la cuisine où le vieux curé, le dos tourné à la porte, était en train de se chauffer devant la cheminée. Elle crie à son frère, qui était un peu sourd : « C'est Monseigneur qui vient te voir ». Et le curé lui répond sans se retourner et en haussant les épaules : « Monseigneur ? L'évêque ? Il se fiche bien de moi autant que je me fiche de lui... » Monseigneur, entré dans la cuisine sur les pas de sa sœur, entendit la réflexion... » (p. 147).

Une autre fois, en lui présentant les hommes, le curé avaient l'idée de les cataloguer par degrés de ferveur, en commençant par les indifférents et en terminant par le meilleur groupe... les « Croix de feu » ! « Cette apparition inattendue d'un parti politique à l'église fit abréger ce jour-là la visite » (p. 150).

Pour que l'effet des visites pastorales fût plus durable, Mgr de Julleville institua des journées décanales où les doyens (les archiprêtres, dit-on dans d'autres diocèses) étaient invités à entretenir le zèle de leurs confrères. Et il les réunissait luimême chaque année à Pâques. C'était, note Mgr de la Serre, toute une vue d'ensemble anticipant sur les projets futurs de M. Le Bras ou les efforts de la revue *Economie et Humanisme*. On sait aussi que c'est lui qui transforma la « Semaine reli-

gieuse » en une revue, « *La Vie diocésaine* », qui acquit rapidement une grande notoriété sous l'impulsion du chanoine Bardy.

Il institua aussi ce qu'il appelait le Conseil apostolique, qu'il réunissait deux fois par mois, et qui comprenait le directeur de ses œuvres, les aumôniers des mouvements généraux et le directeur des catéchismes.

« Leur nombre s'accrut ensuite et l'évêque aimait à dire que plus il se trouverait démuni de prêtres dans ses paroisses, plus il se sentirait obligé, toutes proportions gardées, d'augmenter le nombre des aumôniers des divers mouvements, afin de maintenir, consciente et alertée, au moins une élite diocésaine, capable par sa vigueur et son enracinement, de propager la vie » (p. 155).

Deux œuvres surtout attirèrent son attention : l'Action Catholique et les catéchismes. Elles prirent un bel essor sous son épiscopat. Mais il ne négligea pas les autres. Notamment il s'occupa de ses séminaires avec un soin spécial, et en mettant à profit son expérience de Supérieur de Sainte-Croix. Tout un chapitre de ce volume est consacré à ce sujet (ch. IX). Nous aimerions le reproduire en entier. Citons au moins quelques passages de l'auteur et quelques citations de l'évêque.

« Dès son temps de professeur à Issy, Mgr Petit de Julleville s'était donné comme règle, au sujet des vocations que, s'il y avait discussion, doute ou hésitation au Conseil du séminaire sur le bien-fondé d'une vocation, il fallait trancher par la négative. Et pendant son épiscopat à Dijon et à Rouen, il rencontra quelques cas douloureux qui lui prouvèrent la sagesse de ce principe » (p. 183).

Il demande à ses prêtres de ne pas seulement prier, mais d'avoir des vertus humaines :

« Soyez des hommes courageux... Soyez des hommes de loyauté. Vous ne manquez pas de loyauté, mais je crois que vous n'en aurez jamais assez : sincérité avec Dieu, avec vous-mêmes, pour reconnaître vos faiblesses et vos défaillances, sincérité dans tous vos contacts avec les hommes.

Soyez des hommes consciencieux... Je souhaite que vous soyez des hommes exacts, méthodiques, ordonnés, obéissants, accomplissant bien le travail qui leur est demandé, entrant dans les vues qu'on leur propose, afin d'être des collaborateurs sérieux de leur évêque et du Souverain Pontife, etc. » (p. 187).

Il insiste sur la formation intellectuelle :

« L'évêque de Dijon, par ses observations et ses voyages, avait remarqué que le prêtre français de nos campagnes risque parfois de sous-estimer la culture intellectuelle : il connaîtra ses manuels de séminaire, saura au besoin en discuter les thèses, gardera avec une mémoire de cheval ses souvenirs classiques, mais se souciera peu de se perfectionner et de se tenir au courant » (p. 197).

Aussi réagissait-il dans ses conseils contre cet état d'esprit :

« Consacrez chaque jour un peu de temps à la vie intellectuelle.

Ne lisez que ce qui apparaît de premier ordre.

Ne vous accablez pas de notes.

Lisez aussi en apôtres et en prêtres, en recherchant toujours le point de vue religieux et apostolique, même dans une lecture profane.

Conservez le contact avec votre époque par la lecture d'une revue...

Ayez l'esprit ouvert sur la situation religieuse. Il y a des prêtres qui sont trop enfermés dans leur petite affaire, dans leurs œuvres, dans leur ministère particulier. Ils sont là comme dans une casemate bien cuirassée... Il faut avoir assez d'envergure apostolique pour voir par-dessus la besogne indispensable de tous les jours (p. 198-199).

Avoir l'esprit ouvert, c'est encore ne pas être l'homme d'une seule méthode, d'une seule formule... L'esprit de réaction des anciens est tout aussi fâcheux que la présomption des jeunes parce qu'il ne tient pas compte davantage de la réalité.

Un autre défaut, bien plus grave, mais qui se rencontre, hélas ! c'est l'esprit de concurrence, de jalousie, qui nuit beaucoup à l'ouverture d'esprit, qui fait que l'on critique âprement d'autres confrères... C'est la méfiance à l'égard de ses collaborateurs laïcs... etc. » (p. 200).

Archevêque de Rouen

Quand il fut nommé archevêque de Rouen, en 1936, le cardinal Baudrillart lui écrivit : « Le geste du Saint-Père qui vous appelle en de telles circonstances, et vous appelle comme un sauveur, est plus significatif et plus honorable pour vous que votre élévation même » (p. 213).

Il se mit à l'œuvre avec son dévouement ordinaire. A vrai dire, il fut un certain temps à s'adapter au tempérament normand, qui ne ressemble pas à celui des Bourguignons. Et il faut noter que sa santé faiblissait : il éprouvait souvent des vertiges. On devait le soutenir parfois au cours des cérémonies. Sa démarche s'alourdissait de plus en plus, résultat d'une maladie du cervelet. En fait, « il fallut les épreuves de la guerre pour apaiser tous les esprits », si douloureusement troublés par des événements, dont la grande presse s'était fait l'écho quelques années plus tôt.

Nous ne nous attarderons pas sur les années de guerre. L'archevêque resta à son poste, à la consolation des pauvres gens qui n'avaient pu fuir. Son attitude fut toujours digne, loyale, charitable, surnaturelle. La Libération fut, on le sait, désastreuse pour son diocèse : les ruines matérielles s'amoncelèrent et de nombreux civils furent tués.

Aussitôt la paix revenue, il reprit son activité coutumière et travailla spécialement à l'œuvre des catéchismes. Ses collègues dans l'épiscopat le nommèrent Président de la Commission nationale chargée de la réforme du catéchisme et de la réorganisation de l'enseignement. Lui-même avait occupé ses « loisirs » de guerre à rédiger un projet de manuel dont on retiendra des éléments. Il demanda que chaque diocèse eût un directeur d'enseignement religieux, et proposa l'institution d'un centre national catéchistique, à l'instar de ce qui avait été fait à Dijon, avec ses encouragements par le chanoine Boyer. « Tout cela, on peut le dire, a pris naissance à la suite des expériences de Dijon » (p. 291).

Le 23 décembre 1945, il était nommé cardinal. Il reçut cette nouvelle avec sa simplicité ordinaire. L'année suivante il recevait la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

En 1947, se sentant de plus en plus fatigué, il obtenait du Saint-Siège un auxiliaire en la personne de Mgr Lemonnier. Mais il ne put jouir longtemps de ce secours. Obligé de s'aliter le 2 décembre de cette même année à la suite d'un refroidissement, il mourait huit jours après, dans un grand calme, réalisant sa prédiction : « Je mourrai sur la brèche ».

Comptes rendus bibliographiques

Mgr TIBERGHIEN. — La Médecine. — In-8 (14×19), 71 p. — Paris, Edit. du Levain, 1955.

Mgr Tiberghien présente lui-même son ouvrage dans l'introduction. « Cette brochure a pour objet d'étudier les recoupements chrétiens en matière médicale. Elle s'adresse donc directement à des médecins chrétiens : mais il se peut qu'elle soit lue par des médecins non chrétiens. Nous espérons qu'en la lisant, ils comprendront la position de l'Eglise en ces matières, non pour l'approuver, car cette approbation suppose la foi dont ils sont privés, mais pour en saisir la logique interne et déterminante chez ceux de leurs collègues qui sont croyants. Ainsi, malgré la divergence fondamentale de leurs attitudes, il y aura entre médecins croyants et incroyants une possibilité de compréhension mutuelle qui favorisera leur collaboration. C'est le but que nous espérons atteindre en publiant ces réflexions »... (p. 9 et 10).

Plus loin, l'auteur précise mieux encore son dessein : « Ces considérations pourront apparaître fort délicates, peut-être même subtiles, mais elles s'imposent lorsqu'il s'agit de bien préciser la manière dont le christianisme s'insère dans la médecine. En formule précise, nous dirions donc que l'intervention du christianisme en la médecine est d'ordre intrinsèque, en ce qu'elle ne se borne pas à poser des barrières extérieures, mais qu'elle prétend donner de l'intérieur une direction à l'art médical. Mais cette intervention intrinsèque est indirecte, parce que la médecine n'a pas pour but de christianiser l'âme, mais de protéger et de développer ici-bas cette valeur humaine qu'est la santé. Or, ce but de l'art médical doit être poursuivi et atteint en lui-même et pour lui-même, sans en faire un moyen pour rien, même pas pour sanctifier l'âme. Il n'y a donc pas de « médecine chrétienne », ni même, quoiqu'on l'ait dit, de « médecine catholique » mais il y a une manière chrétienne d'envisager et de pratiquer la médecine. C'est tout l'objet de cette brochure de préciser cette manière » (p. 25).

En quelques brefs chapitres, l'auteur réalise le but indiqué ; le caractère sacré de la personne humaine, les interventions médicales, la nature de la profession médicale, les devoirs de la profession médicale, telles sont les grandes avenues ouvertes au lecteur. Ces avenues sont larges, extrêmement importantes et c'est pourquoi il est permis de regretter la brièveté de l'exposé. Cette brièveté entraîne dans quelques domaines une imprécision que l'on se permet ici de signaler.

1° Il serait très utile dans une prochaine édition, d'insister plus encore sur le fondement moral de l'attitude chrétienne. Ce qui est affirmé par l'auteur, dans son introduction et dans la conclusion, apparaît avec moins de netteté dans les applications. Par exemple, au chap. 3e, le lecteur sera tenté de voir apparaître l'Eglise sous un jour qui n'est point le sien. Elle est mise en avant. présentant ses directives, comme si les directives qu'elle préconise étaient le fait du seul domaine chrétien (cf. p. 42-43). La véritable pensée de l'auteur risque ainsi d'être déformée.

2° Le comportement du médecin agissant sur le malade mental, gagnerait également à être précisé. L'auteur déclare : « Nous n'avons pas, ici, à résoudre toutes les questions qui se posent en cette matière, mais simplement à donner la manière chrétienne de les résoudre. Or, cette manière est toujours la même, elle consiste à aider un malade à retrouver autant que possible un état normal tel qu'il peut être précisé par la considération de sa nature humaine complète et donc à lui rendre la maîtrise de soi, non pas seulement dans son corps, mais dans son intelligence, dans sa volonté, dans sa vie sociale et religieuse. A partir de cette considération fondamentale, les techniques peuvent varier et, à condition qu'elles n'emploient pas des moyens immoraux, elles sont légitimes » (p. 48-49). On souhaite une rédaction plus précise, éliminant le risque pour le praticien de se croire parfaitement libre d'agir dans ce qu'il appellera le domaine naturel, laissant au théologien le soin d'intervenir pour le surnaturel. Il importe de bien préciser que la distinction réelle entre l'état naturel et l'état surnaturel n'implique pas l'absence de compénétration.

3° Parlant de la distinction entre justice et charité, l'auteur déclare : « J'ai lu dans une revue, destinée à des catholiques que la distinction entre justice et charité devait se faire à partir de cette idée que, dans la justice, je considère le prochain comme un autre que moi (*alius a me*) ! Que dans la charité, je considère le prochain comme un autre moi-même (*alter ego*). On conviendra qu'une pareille notion coupe le lien qui unit justice et charité jusqu'à y voir une opposition dans la manière de considérer le prochain « *alius a me* », « *alter ego* » (p. 60 et 61). L'expression rejetée n'est peut-être pas tellement mauvaise. Il serait à préciser que la justice vise dans l'autre la nature, alors que la charité s'adresse à une personne.

Les remarques faites soulignent l'utilité de la question et plaident pour une édition plus complète.

J. GÉRAUD.

Marie-Henri JETTE. — France religieuse du XVIIIe siècle, de la Révolution à l'Empire. Perspectives. — **In-8 de 490 p., 900 fr. — Paris, Casterman, 1956.**

Un ouvrage d'ensemble consacré à la France religieuse du XVIIIe siècle sera toujours le bienvenu, car les travaux de synthèse sur ce sujet ne sont pas très abondants. Celui que nous présente aujourd'hui M.-H. Jette comblera-t-il cette lacune ?

Cet ouvrage n'est pas un récit continu et exhaustif de l'histoire religieuse française de 1715 à 1815 ; mais, comme le suggère le sous-titre, c'est plutôt une série de prises de vues soulignant les perspectives essentielles de ce siècle. Ce n'est pas non plus un ouvrage savant, car il se réfère rarement aux sources, mais seulement à des travaux de première ou de seconde main, et même à de simples manuels scolaires. L'auteur ne prétend pas apporter du neuf ou de l'inédit ; il veut, plus modestement, brosser à grands traits le tableau que doit retenir, de cette période de l'Eglise de France, un lecteur cultivé.

Ce livre est écrit d'un style alerte et vivant, souvent avec une sensibilité frémissante. Il est agréable à lire, même si l'auteur laisse parfois sa plume courir un peu trop la bride sur le cou [1]. Mieux vaut encore ce léger défaut que le ton mortellement ennuyeux de certains ouvrages plus « sérieux ».

L'auteur a divisé son travail en trois parties : le XVIIIe siècle, la Révolution, l'Empire, en épinglant à chacune des titres qui « accrochent » l'attention du lecteur : *Les Lumières contre la Lumière*, *Carmagnoles dans la Cathédrale*, *L'éternel génie du Christianisme*...

Pour l'Ancien Régime, les traits essentiels et les événements caractéristiques sont exposés avec netteté. On nous montre clairement l'action sociale de l'Eglise, l'état du clergé, le rationalisme du siècle, l'éclat des philosophes et des salons féminins en contraste avec la médiocrité de l'apologétique ou des chaires catholiques. Cependant le dernier chapitre sur la vie religieuse des masses à la fin de l'Ancien Régime n'apporte pas une réponse très satisfaisante à la question formulée dans le titre : « *La France était-elle déchristianisée en 1789 ?* »

[1] L'auteur devra se méfier de certaines facilités de style : « *Dix siècles d'histoire s'effondrèrent avec les ruines des grandes abbayes royales* » (p. 280)... « *La Rochejaquelein tombé dans la blondeur de ses vingt ans intrépides* » (p. 298). Mais ne soyons pas cruel pour ces cocasseries, et passons.

L'auteur répond par la négative, mais sans étayer sa position de preuves très convaincantes. Il voit un indice de vitalité religieuse dans l'abondance des ouvrages de spiritualité, « *si nombreux qu'on est submergé rien que par les titres* » (p. 136). Mais qui lisait ces ouvrages ? Les communautés religieuses et le clergé ? Ou bien les familles paysannes qui forment la masse des populations ? On nous cite encore l'admirable paysan chrétien qu'était le père de Restif de la Bretonne, et on ajoute : « *De tels exemples pourraient être multipliés : il prouve qu'il reste dans le royaume une conception sérieuse et chrétienne de la vie* » (p. 138). C'est conclure un peu vite, et il faudrait d'autres preuves. Un connaisseur aussi averti des problèmes religieux du XVIII[e] siècle que Préclin prétend, au contraire, que la ferveur reste exceptionnelle et que la règle est un affaiblissement général de la piété, perceptible à la fois chez les fidèles et dans le bas clergé [2]. Je crois surtout qu'en l'absence d'études régionales suffisamment nombreuses, on ne peut encore donner aucune conclusion générale sur l'état religieux des masses à la fin de l'Ancien Régime. La carte de la pratique religieuse au XVIII[e] siècle est encore à faire.

La deuxième partie, consacrée à la Révolution, est encore plus souvent sujette à caution. Pourtant il y a déjà de beaux travaux de synthèse sur cette période de notre histoire religieuse [3]. L'auteur aurait gagné à s'en inspirer davantage. Pour présenter ou juger les événements de la Révolution, l'auteur tend un peu trop à multiplier les généralisations hâtives ou les affirmations sans nuances. Certes, on lui pardonne volontiers de décrire en images d'Epinal la prestation du serment constitutionnel par le clergé, avec « *l'autel de l'église enguirlandée, (où) sont posées des couronnes de chêne et une massue coiffée d'un bonnet rouge* » (p. 199) ; bien que cette image ne corresponde pas au cérémonial habituel de ce serment, elle n'altère cependant pas gravement la réalité. On pardonne encore à l'auteur les accessoires romantiques dont il a cru devoir corser certaines scènes pourtant suffisamment émouvantes sans cela, par exemple la lune projetant l'ombre des barreaux de fenêtres sur les prisonniers de l'Abbaye massés dans la salle des Hôtes où ils attendent d'être massacrés (p. 218). Mais quand l'auteur nous présente les sociétés populaires de 1794 comme un ramassis de racaille (p. 177) ; le peuple de Paris devenu, du jour au lendemain, « *une brute sanguinaire qui arrache les entrailles de ses victimes et boit joyeusement leur sang tout chaud* » (p. 178) ; la brouille entre la République et les pratiquants, au XIX[e] siècle, comme la conséquence directe de la campagne de déchristianisation révolutionnaire (p. 240) ; toutes les églises des villes et des campagnes pillées par les révolutionnaires (p. 284), on ne peut se défendre d'un certain agacement à lire des formules aussi absolues. Faut-il relever d'autres erreurs d'interprétation ? Les jacqueries de juillet 1789 présentées comme une conséquence de la nuit du 4 août (p. 184) ; l'irréligion, comme l'inspiratrice des réformes que l'Assemblée Constituante projette d'imposer à l'Eglise (p. 188) ; l'épiscopat constitutionnel, comme composé d'une majorité d'arrivistes (p. 202). Regrettons que des inexactitudes et des taches de ce genre déparent des chapitres par ailleurs remplis de pages excellentes.

La troisième partie, consacrée à l'Empire est meilleure. Elle présente objectivement l'histoire du Concordat, la situation de l'Eglise concordataire, le conflit de Pie VII et de Napoléon, la politique impériale à l'égard des Ordres religieux. Certaines pages sont très suggestives, par exemple celles qui rapprochent la leçon du catéchisme impérial sur les devoirs envers l'Empereur et la leçon si furieusement antifrançaise du catéchisme espagnol (p. 409-410). Mais pourquoi, au milieu de l'exposé consacré à la politique religieuse de Napoléon, l'auteur a-t-il inséré une biographie de M. Emery ? N'eût-il pas mieux valu reporter ce chapitre à la fin du livre, à côté de la biographie de M[me] de Soyecourt ?

Signalons enfin quelques détails à corriger dans une prochaine édition. Il faudrait, dans les trois quarts des cas, indiquer la page exacte des ouvrages cités en référence au cours des chapitres. Il faudrait aussi compléter la table onomastique pour la rendre utilisable : non seulement les noms cités dans la table ne sont pas dotés de toutes leurs pages de référence à l'ouvrage, mais un grand nombre de noms cités dans l'ouvrage ne figurent pas à la table : dans les deux premiers chapitres seulement, on relève déjà 24 noms absents de la table. Certains titres d'ouvrages sont déformés ou incomplets : Les Persanes p. 7, au lieu de : *Lettres Persanes* ; Les Guèdres, p. 32, p. 45 n. 15, au lieu de : *Les Guèbres* ; Discours sur la méthode, p. 57, au lieu de : *Discours de la Méthode* ; Malgré son titre indigeste, l'ouvrage de Raynal : *Histoire philosophique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, ne devrait pas figurer sous deux titres différents et erronés p. 75 et p. 211 n. 2 ; d'autre part, p. 36 n. 19, p. 61 n. 5, p. 181 n. 23, il s'agit de : Préclin (E.) et Tapié (V.) : *Le XVIII[e] siècle* (coll. Clio), et les trois références exploitées sont de Préclin et non pas de Tapié ; p. 174 n. 11 et p. 203 n. 11, il s'agit de : Leflon (Jean) : *La crise révolutionnaire 1789-1846* (t. XX de l'Histoire de l'Eglise de Fliche et Martin) ; p. 202 n. 9, il s'agit de : Leflon (Jean) : *Monsieur Emery* ; p. 252 n. 8 et p. 253, il s'agit de : Bertier de Sauvigny (Guillaume de) : *Le Comte Ferdinand de Bertier* (1782-1864) *et l'énigme de la Congrégation* ; on aimerait le titre exact de la thèse de l'abbé Mornay citée p. 17 n. 4. Il faudra aussi rectifier certains noms propres : P. de Vaissière p. 140 ; Pancemont, p. 209-210 ; Lauzun, p. 306 ; Marcellin Champagnat, et non : Marcelin Champagnac, p. 456. Il faudrait identifier ce Mgr de Gap, cité p. 31, et surnommé « le Saint des Alpes » : c'est Berger de Malissoles (1706-1738). Il faudrait enfin rectifier d'autres menues inexactitudes : Paris ne comptait pas « *des centaines* » de chapelles privées, à l'époque révolutionnaire (p. 209). Pisani en dénombre à peine 160 [4]. Il n'y eut pas « plus de vingt projets de concordat » (p. 363), mais onze seulement. Talleyrand sacra les deux premiers évêques constitutionnels non pas dans l'église de Saint-Sulpice (p. 202) mais dans celle de l'Oratoire. Le *Dictionnaire philosophique*, cité p. 81, est de 1764, non de 1769. — Vétilles, tout cela ! Oui, bien sûr ! Mais la négligence ou l'à peu près ne sont pas plus de mise dans un ouvrage de vulgarisation que dans un travail scientifique.

P. VIAL.

Louis HASTIER. — **Vieilles histoires. Etranges énigmes.** — 314 p. (11 × 18), 850 fr. — **Paris, A. Fayard, 1955.**

Poursuivant ses recherches sur ce qu'on peut savoir de certain ou du moins de vraisemblable sur des faits célèbres et discutés intéressant l'histoire, l'auteur aborde dans ce nouveau volume dix événements énigmatiques du XVIII[e] siècle et des siècles suivants. Ce sont : 1. La Fayette et la fuite du roi Louis XVI ; 2. L'attitude de Marie-Antoinette lors de son exécution ; 3. Son inhumation au cimetière de la Madeleine ; 4. Quelques notes sur une prétendue maternité de Madame Royale.

[2] Préclin (E.) et Jarry (E.) : *Les luttes politiques et doctrinales au XVII[e] et XVIII[e] siècles* (Paris) 1955, pp. 296-297.

[3] Latreille (André) : *L'Eglise catholique et la Révolution française*. 2 vol. Paris, Hachette, 1946-1950. — Leflon (Jean) : *La crise révolutionnaire* 1789-1846. Paris, Bloud et Gay, 1949.

[4] Pisani (P.) : *L'Eglise de Paris et la Révolution*. T. I. Appendice II, pp. 310-323.

fille de Louis XVI ; 5. sur une fille adoptive de Talleyrand ; 6. sur la statue anonyme de « l'inconnu de Charonne », enfin identifié ; 7. sur la prétendue participation de Paul-Louis Courier à la conspiration du général Malet ; 8. sur le véritable père de « l'enfant du miracle », fille de la duchesse du Berry (étude détaillée, de 84 p.) ; 9. sur l'imparfaite conversion in extremis d'Alfred de Vigny ; 10. sur la vie d'Elisabeth d'Autriche, épouse de François-Joseph, assassinée à Genève en 1898.

Nous ne saurions présenter en détail ces travaux où abondent les citations de documents rares et les discussions sur leurs interprétations possibles. Aux curieux et aux érudits, il suffit d'indiquer le contenu d'un livre qui les passionnera, et qui, espérons-le, aura une suite.

R. NAZ. — **Dictionnaire de Droit Canonique.** Tome VI, fascicules **XXXII - XXXIII « Juridiction - Mariage »**. — **250 p. (20×28). — Paris, Letouzey, 1955.**

Ces deux nouveaux fascicules parus la même année marquent la progression d'une œuvre de longue haleine. Actuellement plus de la moitié du *Dictionnaire* a paru.

Tous les étudiants ecclésiastiques connaissent et exploitent les richesses de ce vaste recueil. Contentons-nous donc de signaler les articles les plus importants. Après la fin de *Juridiction*, une étude détaillée est consacrée à *La Coste* (col. 298-328 ; Fallotti), une autre aux *Libertés Gallicanes* (col. 426-525 ; Laprat). Notre collaborateur M. Noirot expose le *droit Liturgique* en insistant sur son état actuel (col. 537-594), ainsi que la législation sur les *Linges* et les *Livres liturgiques de l'Eglise d'Occident*. MM. Naz et Lefèbvre traitent de toutes les questions relatives aux *Lois ecclésiastiques en général* (col. 635-675). M. Naz expose et critique le *Mariage civil* (col. 731-740) et commence la publication de l'article sur le *Mariage en droit occidental* (col. 739-768).

Le même savant a fourni une part importante des quelque 80 articles de moindre envergure, parfois très courts, qui peuplent ces deux fascicules et donnent des renseignements précis sur un canoniste, une loi particulière, un terme de droit, un point historique, etc. ; c'est par ces mille détails qu'un dictionnaire encyclopédique comme celui-ci rend les plus grands services aux spécialistes du Droit canonique et civil, de même qu'au monde savant ou simplement studieux.

Gaëtan BERNOVILLE. — **Lourdes, Cité des âmes.** — In-12 de 192 p., 500 fr. — Editions Saint-Augustin, Saint-Maurice (Suisse), 1955.

Cet ouvrage avait déjà été édité, pour l'essentiel, voilà vingt-cinq ans. Mais, allégé des pages qui dataient, remis à jour çà et là, illustré par de belles photos récentes, présenté sous une couverture élégante, il a tout l'attrait d'une nouveauté. On y trouve le meilleur Bernoville, avec des descriptions exactes et vivantes, des portraits vigoureux, un style particulièrement soigné et un sentiment d'une fraîcheur communicative.

C'est, en somme, un reportage sur Lourdes, précédé d'une description de la vieille ville ainsi que d'une brève histoire des apparitions, et suivi de deux chapitres sur la fin de la vie de Bernadette et son couvent de Nevers. Reportage à la fois pittoresque et objectif, montrant Lourdes sous tous ses aspects, mais surtout sous son aspect principal : la prière, la pénitence, le salut des âmes plus que celui des corps. Livre bienfaisant, à recommander à tous ceux qui désirent connaître Lourdes ou savourer de nouveau leurs impressions de pèlerins.

Eugène WALTER. — **Sources d'eau vive : les richesses du septénaire sacramentel.** — In-8 de 372 p., 990 fr. — Mulhouse, Edit. Salvator, 1955.

Le sous-titre de ce volume en indique bien le contenu : il s'agit d'une étude sur les sept sacrements, mais l'auteur ne se contente pas d'y inclure les données dogmatiques essentielles : il les met en valeur à l'aide de nombreux textes bibliques et patristiques bien choisis ; il les approfondit d'une manière personnelle et les illustre parfois de longs extraits empruntés à des auteurs littéraires. Et le tout est dirigé par un souci pastoral et spirituel soutenu.

Ce livre, un peu austère parfois, mais toujours riche, est écrit par un curé aussi bon théologien que bien renseigné sur les besoins de nos contemporains. Il se recommande à ceux de nos confrères qui désirent revoir d'une façon neuve leur traité des sacrements en vue de la prédication, ainsi qu'aux séminaristes qui veulent étoffer leurs cours de dogme, et aux fidèles cultivés qui désirent approfondir leur religion.

F. HAYWARD. — **L'énigme des Borgia.** — 120 p. (14 × 19), 480 fr. — Paris, Edit. du Centurion, 1956.

Dans cet ouvrage la figure d'Alexandre VI occupe la place prépondérante.

Les côtés sombres de son règne et les crimes de ses enfants sont rappelés. L'auteur toutefois n'en retient qu'une partie, les autres méfaits étant par lui considérés comme des légendes calomnieuses. Les mœurs de l'Italie d'alors expliquent à ses yeux, sans les justifier, les actes répréhensibles qui peuvent être reprochés à ce pape. En dépit de ces tares, on lui reconnaît ici des vues et une habileté politiques qui auraient pu apporter à l'Italie l'union et la paix ; et dans le gouvernement spirituel de l'Eglise un sens aigu de ses responsabilités.

Telle est l'impression d'ensemble qui se dégage de ces pages dont la lecture, habituellement agréable, est alourdie ici ou là par des répétitions, des amorces de plaidoyers, et surtout par l'extraordinaire complexité des événements au milieu desquels Alexandre VI eut à se débattre et que son historien doit nous présenter.

R. P. Agostino GEMELLI. — **S. François d'Assise et ses « petits Pauvres ».** Traduction de J. Thomas-d'Hoste. — In-8 écu de 190 p., 500 fr. — Paris, Lethielleux.

L'expression : « les petits Pauvres » est l'équivalent de celle dont Dante est l'auteur : « *la gente poverella* », introduisible littéralement en français. Elle désigne les premiers disciples de S. François d'Assise et par extension l'Ordre franciscain tout entier. Nul mieux que le savant recteur de l'Université milanaise du Sacré-Cœur n'était qualifié pour célébrer quelques-unes des gloires de celui-ci.

Elles résident d'abord dans les lieux saints de l'Ordre, en particulier l'église de St-Damien, à Assise, que S. François travailla à reconstruire de ses mains après sa conversion et où s'abritèrent les premières Clarisses, et l'Alverne, auquel s'attache le souvenir des stigmates. Mais son plus beau titre de gloire est constitué par le saint fondateur lui-même, parfait imitateur du Christ. Cette ressemblance est le trait principal de sa physionomie morale et le fondement de la spiritualité de sa famille religieuse. La pauvreté et l'amour de la nature sont certes des particularités de l'âme franciscaine, mais elles ne font que s'enraciner sur cette vertu primordiale.

L'Ordre a aussi son trésor littéraire, les *Fioretti*, il compte de nombreux saints : tel S. Bonaventure, qui avec son maître Alexandre de Halès concilia la science

avec l'esprit franciscain et imprima sa marque à la théologie en affirmant le primat de la volonté sur l'intelligence, en opposition avec la philosophie aristotélicienne ; tel encore S. Bernardin de Sienne, qui d'une main vigoureuse éloigna l'Observance de l'idéal érémitique auquel elle tendait primitivement, pour la lancer vers la prédication évangélique à travers le monde.

Ces quelques indications suffisent à montrer la richesse et la variété qui régnent dans ce livre. Alliant avec aisance le concret et l'abstrait, les descriptions poétiques, la narration de ses impressions personnelles et les savants exposés théologiques, l'auteur, dans une grande variété de ton, laisse clairement discerner son amour profond pour l'Ordre auquel il appartient.

Si la traduction reproduit fidèlement en un français élégant le texte italien original, nous y relevons quelques gaucheries dans les noms propres : « Bernard de Chiaravella » au lieu de Bernard de Clairvaux (p. 46), « la Verna » au lieu du terme consacré de l'Alverne, « Frère Ginepro » au lieu de Fr. Genièvre, « les prisons », nom commun, au lieu du nom propre *Carceri* (p. 86). P. 157, l'expression « disciples scientifiques » est certainement un lapsus au lieu de « disciplines scientifiques ». Ces quelques vétilles n'enlèvent rien au profit que procure la lecture de ce livre substantiel.

Chan. L. CRISTIANI. — 1. **Sainte Jeanne d'Arc.** — 226 p. (12×19), 360 fr. — Paris, Apostolat de la Presse (48, rue du Four, VI), 1956.
2. **Sainte Bernadette.** — 164 p. (12×19), 250 fr. — Ibid., 1956.

Ces deux ouvrages, dûs à la plume de notre collaborateur, si apprécié de nos lecteurs, sont l'œuvre d'un historien qui met sa science à la portée de tous. Les procès de condamnation et de réhabilitation publiés par Quicherat, pour sainte Jeanne d'Arc ; et, pour sainte Bernadette, les documents recueillis en vue de la béatification et de la canonisation, et les témoignages nombreux rassemblés par Mgr Trochu, ont servi de base solide au travail de M. Cr. Il les a même complétés par quelques souvenirs personnels. Et surtout il a su les mettre en œuvre en un style coulant et clair, vibrant fréquemment d'une admiration émue que partage son lecteur, même si les faits et leurs circonstances lui sont déjà familiers.

La vie de ces deux Saintes, si humbles par leur origine, si françaises par leur vivacité d'esprit, divinement ciselées par leurs souffrances, occupant une place si privilégiée dans l'histoire de l'Eglise et dans les fastes de la sainteté, doivent être connues de tous. Les deux volumes de M. Cr. contribueront puissamment au rayonnement de leur gloire et à la fécondité de leur exemple.

P. RAMBAUD, O. P. — **Pauline Jaricot (1799-1862).** — In-12 de 198 p., 390 fr. — Paris, Apostolat de la Presse.

Rédiger un récit « synthétique, psychologique, littéraire, cependant aussi simple que possible », tel est le but que s'est proposé l'auteur. Le lecteur se convaincra sans peine qu'il y a pleinement réussi. Sans s'astreindre à suivre toujours l'ordre chronologique des faits, il retrace successivement chacune des grandes phases de l'activité de Pauline Jaricot : la fondation de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, celle du Rosaire vivant, l'essai de constitution d'une congrégation religieuse et finalement la ruine et le délaissement. Sur ce dernier point le P. Rambaud, sans insister lourdement, ne cache pas l'indignité des procédés auxquels des personnes réputées « bien pensantes » eurent recours pour triompher de la faiblesse et de la bonne foi de son héroïne. Nous comprenons maintenant que Dieu a permis visiblement une si cruelle épreuve pour conduire sa fidèle servante au plus absolu détachement. La conclusion qui se dégage de cette biographie concorde avec l'avertissement qu'une mère adressait à sa fillette au passage de Pauline Jaricot : « Tu vois cette femme vêtue en indigente. Regarde-la bien ; c'est une sainte, une grande sainte ». Il n'est pas étonnant dès lors que son procès de béatification suive un cours favorable à Rome.

Rectifions seulement une assertion. L'auteur attribue au saint curé d'Ars un vibrant éloge de Pauline Jaricot, prononcé dans un sermon en date du 4 août 1859. S'il est exact que le saint tint toujours la pieuse fille en très haute estime, il n'a pu la louer à la date indiquée, puisque ce jour-là même, à 2 heures du matin, il rendait son âme à Dieu après quelques jours de maladie.

Félix MOLLAT, S. J. — **Le Seigneur est mon berger.** — 206 p. (12×18), 540 fr. — Paris, Aubier, 1956.

En 40 méditations, l'auteur nous invite à réfléchir sur l'ensemble de la vie de Jésus ici-bas. Il les a distribuées en suivant à la fois l'ordre chronologique et l'emploi liturgique ; deux tables permettent d'adapter chaque méditation au jour du calendrier qui lui convient. On remarquera cependant que chaque sujet médité est mis en relation avec la liturgie d'un dimanche ou d'une fête. C'est dire que l'ouvrage ne proposant qu'un sujet par semaine et n'en ayant que 40, doit être complété : l'auteur déclare qu'il le sera.

Ces sujets d'oraison sont clairs, simples, bien divisés, très courts ; pas d'exégèse, ni de considérations théoriques ; mais de la piété doctrinale et des applications morales pratiques.

L'ouvrage convient en premier lieu aux chrétiens aspirant à une vraie vie intérieure. Avec Mgr Richaud, archevêque de Bordeaux, qui a écrit la préface de ce livre, on peut dire qu'un prêtre y trouvera bien des thèmes de réflexion personnelle et souvent aussi des canevas pour instructions aux fidèles.

SŒUR MARIE. — **O Père ! qui m'avez parlé !...** — 110 p. (13×19), 360 fr. — Paris, Casterman, 1956.

Ce nom d'auteur équivaut à un anonymat, évidemment voulu. Il s'agit d'une artiste de la Comédie Française, qui comprit, un soir, le néant des succès de la terre et découvrit qu'elle avait au Ciel un Père plein d'amour. Depuis vingt ans elle est cachée dans la solitude d'un cloître. Cet écrit chante à chaque page la grande grâce qu'elle reçut et comment elle en vit. Ces indications sommaires nous sont données par deux préfaces, l'une de J. Madaule, l'autre du P. Courtade, S. J.

L'ouvrage rassemble de courtes pièces, de deux pages au plus. On y perçoit un authentique don poétique, mais qui, dans l'expression, s'en tient à la prose rythmée. Le chant de l'âme qui a trouvé Dieu, qui continue de le chercher pour s'unir à lui, qui prie ardemment pour ses frères laissés dans le monde, voilà ce qui fait le charme de ces pages. On en conseillera la lecture principalement aux pauvres âmes que le monde encense mais qui ont conservé assez de pureté d'âme et d'humilité de cœur pour que la nostalgie de l'amour les rende accueillantes à l'appel de l'Amour infini du Père.

J. de LIVONNIERE et M. CLEMENT. — **Scènes de la vie sociale.** — Grand in-8 de 190 p., 525 fr. — Centre Français de Sociologie, à Beaumont-Monteux (Drôme).

Que ce titre ne nous égare pas . Il ne couvre pas un reportage, ni une série de cas relevés au cours d'une enquête sociale. Les auteurs nous présentent un manuel

d'enseignement social ; et ce manuel est particulière-ment destiné aux jeunes du monde rural.

On ne saurait trop louer la présentation qui est une réussite. Le texte, très aéré, est imprimé de manière que les idées principales se détachent avec netteté. L'originalité de cet ouvrage consiste en son illustration. Il n'est presque pas de pages et parfois de paragraphes, qui ne s'agrémentent d'un dessin suggestif autant qu'humoristique. Quelques coups de plumes et voici campées devant nos yeux les diverses conceptions de la propriété, sous les traits du possesseur grincheux et qui ne prête pas, du père de famille dont l'avoir profite à toute la maisonnée, de l'entreprise dont la production se déverse au service de la collectivité. Ailleurs l'image concrétise les divers circuits économiques, ou l'application des lois sociales. Qui ne connaît la fortune des méthodes Assymil pour l'enseignement des langues ? Les auteurs semblent s'être inspirés de leur illustration humoristique et éducative.

Trois parties dans ce manuel. *Sociologie générale*, avec exposés sur l'homme, la dignité humaine, l'homme et la société, les diverses sociétés. *Economie sociale*, traitant l'économie, le travail, la propriété, la question sociale, l'équilibre économique. Enfin *sociologie et économie rurales*, où sont particulièrement étudiés les problèmes de l'exploitation rurale, de la profession organisée, du marché, des rapports entre l'industrie et l'agriculture.

La doctrine est juste, souvent accompagnée de citations des Encycliques sociales ; remarquable est le talent pédagogique dans la présentation. Cela ne nous surprend pas, les auteurs nous livrant le fruit de leur expérience : J. de Livonnière est chef du Service de l'Enseignement Agricole de l'Union du Sud-Est, et M. Clément, directeur du Centre Français de Sociologie.

En somme un manuel utile et agréable, que l'on mettra volontiers à la disposition des cercles d'études ruraux.

Mgr Ronald KNOX. — **La Messe vécue, adapté de l'anglais par E. Delpierre-Delattre. — In-8 (12×18,5) de 110 p., 200 fr. — Paris, Spes, 1955.**

Recueil d'instructions vivantes et originales sur les différentes parties de la messe. Les prêtres y trouveront des idées, et surtout des images, des comparaisons, pour mieux faire comprendre et vivre la messe aux fidèles et aux enfants.

Jean GUETTIER. — **Terreur sur le monde. — In-16 de 251 p., 450 fr. — Paris, Nouvelles Editions latines, 1956.**

Le R. P. Guettier, des Missions Etrangères de Paris, a passé 27 ans en Chine, de 1925 à 1952. Il était à la tête d'une paroisse à deux mille kilomètres à l'intérieur des terres, peuplée de paysans et inconnue des « littérateurs » qui fréquentent surtout les grands centres côtiers ou d'accès faciles. Il a vécu sur place le drame chinois : en 1924, la tentative de dictature du letton Borodine, établi à Hang-Kéou, que fit échouer Tchang Kaï Chek, établi à Shanghaï ; en 1936, la grande marche communiste ; en 1951, les grandes hécatombes.

Nous avons donc en lui un témoin oculaire des manœuvres qui aboutirent à la destruction de la paysannerie chinoise ; mais surtout il a été témoin et victime des procédés véritablement sataniques employés par les rouges pour extirper la religion catholique ; ses adeptes ne constituaient qu'une faible minorité dans l'endroit, un sur 130, mais il faut croire qu'entre le catholicisme et le communisme il y a une opposition irréductible quand on voit l'acharnement des marxistes contre l'Eglise. Au récit de la vie menée par nos frères chinois derrière le rideau de bambou, de leur fidélité au milieu des tortures de toute espèce, on ne peut résister à l'admiration et la prière monte d'elle-même aux lèvres non [s]eulement pour la persévérance des persécutés mais au[ssi] pour la disparition d'un tel régime.

Mais ici encore, la Providence sait tirer le bien [du] mal : cette persécution se retourne contre les perséc[u]teurs, dit l'A. dans son avant-propos, car elle a mis [les] catholiques en vedette et décuplé leur rayonnement ; elle a suscité chez les païens sympathie et estime [et] dressé le problème religieux devant toutes les consciences. C'est un livre qui mérite d'être lu et répandu.

Louis BARJON, S. J. — **Le silence de Dieu da[ns] la littérature contemporaine. « Le poids du jour » — In-8 de 200 p., 580 fr. — Paris, Edit. du Centurion, 1955.**

Un problème de toujours, mais particulièrement ai[gu] à notre époque, c'est celui de la Providence et du mal ; dans le désarroi du monde, Dieu semble se refuser à l'action et reste sourd aux appels de la misère et insensible à nos souffrances. Or ce livre étudie les différentes attitudes prises par les écrivains contemporains devant ce silence.

Il y a d'abord les athées révoltés, pour qui Dieu n'est qu'un fantôme qu'ils se donnent pour mission de détruire. Leurs représentants les plus qualifiés sont le blasphémateur J.-P. Sartre, Thierry Maulnier surtout dans *le Profanateur* et Jean Cocteau dans *Bacchus*. Il y a ensuite les désespérés : ils ne blasphèment pas, mais torturés par le doute ils crient leur angoisse. L'A. en cite trois exemples entre bien d'autres : l'américain William Faulkner qui, surtout dans *Absalon ! Absalon !* peint une humanité vouée aux ténèbres et aux enfers ; Paule Régnier, l'auteur de l'*Abbaye d'Evolayne*, dont le *Journal* n'est qu'un « long appel désespéré lancé vers les hommes et vers le ciel ». On sait d'ailleurs que l'infortunée a mis volontairement fin à une existence qu'elle jugeait intolérable. Maxence van der Meersch, le peintre de la misère humaine. D'autres encore, qui ont la foi, prétendent que « la vérité chrétienne nous soustrait à l'angoisse, versant à nos cœurs la sainte espérance, mais ne nous établit pas, tout au contraire, dans une confortable tranquillité ». Les principaux représentants de cette catégorie sont Paul-André Lesort, L. Estang, Gilbert Cesbron et Jean Cayrol ; l'A., tout en reconnaissant la droiture de leurs intentions et les richesses enfermées dans leurs œuvres, critique sévèrement leur position.

Enfin quelques écrivains catholiques, en particulier Patrice de La Tour du Pin, « l'un des poètes les plus personnels et les plus authentiques de notre temps », Bernanos et Claudel projettent une vive lumière sur ces ombres ; il faut espérer qu'il feront école et cristalliseront autour d'eux beaucoup de jeunes talents.

Remarquons enfin qu'à côté d'un travail apologétique l'A. nous donne aussi une œuvre de critique littéraire où se révèle une profonde documentation et un jugement très sûr.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 24 aprilis

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : A. BORDET

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)